

# Rapport annuel

## 2022-2023

*Centre de services  
scolaire de la  
Région-de-Sherbrooke*

Québec



# Table des matières

<b>Mot du directeur général et de la présidente du Conseil d'administration .....</b>	<b>5</b>
<b>PRÉSENTATION DU CSSRS</b>	
<b>Le CSSRS en bref .....</b>	<b>12</b>
<i>La clientèle .....</i>	12
<i>Le territoire .....</i>	13
<i>Le transport scolaire .....</i>	13
<i>Le personnel .....</i>	13
<b>Faits saillants .....</b>	<b>14</b>
<b>Services éducatifs et culturels .....</b>	<b>19</b>
<i>L'éducation préscolaire .....</i>	19
<i>L'enseignement primaire et l'enseignement secondaire .....</i>	19
<i>L'éducation des adultes .....</i>	20
<i>La formation professionnelle .....</i>	20
<i>Le service aux entreprises .....</i>	20
<b>GOUVERNANCE DU CSSRS</b>	
<b>Conseil d'administration .....</b>	<b>22</b>
<i>Membres parents, du personnel et de la communauté .....</i>	22
<i>Principales décisions du CA .....</i>	23
<i>Comités du CA .....</i>	23
<i>Comités du CSSRS .....</i>	24
<i>Comité de régie .....</i>	25
<i>Code d'éthique et de déontologie applicable au CA .....</i>	26
<i>Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics .....</i>	26
<b>RÉSULTATS</b>	
<b>Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2018-2022 .....</b>	<b>28</b>
<i>Orientation 1 .....</i>	28
<i>Orientation 2 .....</i>	29
<i>Orientation 3 .....</i>	30
<i>Orientation 4 .....</i>	30
<i>Orientation 5 .....</i>	31
<i>Orientation 6 .....</i>	31
<i>Orientation 7 .....</i>	32
<i>Orientation 8 .....</i>	32
<b>Lutte contre l'intimidation et la violence .....</b>	<b>33</b>
<b>Procédure d'examen des plaintes .....</b>	<b>34</b>
<b>UTILISATION DES RESSOURCES</b>	
<b>Répartition des revenus du CSSRS .....</b>	<b>36</b>
<i>Objectifs et principes de la répartition des ressources .....</i>	36
<b>Ressources financières .....</b>	<b>37</b>
<i>Résumé des états financiers .....</i>	37
<b>Gestion et contrôle des effectifs .....</b>	<b>38</b>
<i>Répartition de l'effectif en heures rémunérées .....</i>	38
<i>Résumé du niveau de l'effectif .....</i>	38
<b>Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus .....</b>	<b>39</b>
<b>ANNEXES</b>	
<b>Annexe 1 : Rapport du Protecteur de l'élève .....</b>	<b>42</b>
<b>Annexe 2 : Rapport du comité de parents .....</b>	<b>44</b>
<b>Annexe 3 : Rapport du comité consultatif des services aux élèves HDAA .....</b>	<b>52</b>
<b>Annexe 4 : Rapport du comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ) .....</b>	<b>53</b>

# Mot du directeur général et de la présidente du Conseil d'administration

---



Directeur général



Présidente du CA

Nous avons le plaisir de vous présenter le **rapport annuel 2022-2023 du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS)**. Comme vous le constaterez, l'année a été bien remplie sur tous les plans grâce à un retour à la normale tant attendu après une période pandémique éprouvante. Le rapport annuel se veut un survol de plusieurs secteurs de nos activités. Débutons par les faits saillants de nos services pour l'année écoulée.

**Bonne lecture!**

## Direction générale

Il s'agissait d'une première année complète à la barre du CSSRS pour l'équipe de la direction générale, composée de **Sylvain Racette** (directeur général), d'**Isabelle Boucher** (directrice générale adjointe aux affaires éducatives) et de **Patrick Guillemette** (directeur général adjoint à l'administration).

Afin de s'approprier les dossiers et de comprendre les enjeux propres à chaque milieu, l'équipe de la direction générale a pris le temps de **visiter la totalité des établissements du CSSRS** pour rencontrer les équipes-écoles. Cette tournée des établissements aura permis de prendre le pouls sur le terrain afin de sélectionner les **chantiers et initiatives d'amélioration continue à prioriser** lors des prochaines années. Cette démarche aura également été grandement inspirante pour poser les bases d'une réflexion sur le prochain **Plan d'engagement vers la réussite**, qui a vu le jour lors de l'année scolaire 2023-2024.

## Service des ressources éducatives (SRÉ)

Les différentes équipes de **conseillers pédagogiques** ont travaillé en interdisciplinarité pour développer des outils pour les équipes-écoles. Elles ont entre autres créé des situations en contexte de classe afin de sensibiliser le personnel enseignant aux **enjeux culturels** des élèves dans leur apprentissage, développé une **vision commune de l'inclusion scolaire**, élaboré des outils permettant d'accompagner les enseignants dans la mise en place de **pratiques inclusives réalistes** et proposé des **stratégies numériques** adaptées aux caractéristiques des élèves culturellement et linguistiquement diversifiés.

L'équipe du SRÉ a pris le temps de revoir son offre de soutien aux établissements pour développer une toute nouvelle **plateforme de formations et d'accompagnement** appelée *Gestion informatisée des formations* (**GIF**). L'équipe Intégration linguistique, scolaire et sociale (ILSS) a accueilli plus de **700 élèves** dans ses établissements et a ouvert **27 classes d'accueil**, un record depuis le début du CSSRS. Finalement, les équipes du SRÉ ont accompagné plusieurs écoles dans le développement des équipes collaboratives et des communautés de pratique dans les établissements (**CTREQ**).

## Service des ressources humaines (SRH)

L'année 2022-2023 a notamment été marquée par une sortie de pandémie qui a permis un retour à une quasi-normalité en ce qui concerne nos pratiques de gestion. L'amélioration apportée à certains **processus administratifs** pendant la période de pandémie et l'implantation de nouvelles **plateformes technologiques**, entre autres en ce qui concerne le recrutement et l'affectation des ressources, nous confèrent une efficacité accrue.

Le CSSRS fait face lui aussi au phénomène de **rareté de la main-d'œuvre**. Une problématique de taille qui comporte des enjeux multiples. Les départs à la retraite d'employés expérimentés, la conciliation travail et vie personnelle, la compétitivité des conditions d'emploi et la mobilité de la main-d'œuvre n'en sont que quelques exemples. En ce sens, l'année 2022-2023 a vu naître plusieurs chantiers importants en ce qui concerne **l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre** de même que la **stabilisation** de plusieurs postes. À titre d'exemple, des pratiques novatrices quant à l'organisation du travail en service de garde et en surveillance d'élèves ont permis à certains milieux de créer des postes plus attractifs et ainsi de favoriser la rétention de leur personnel. L'implantation de pratiques de mentorat auprès des nouveaux enseignants en est un autre exemple.

## Service des communications

L'année 2022-2023 signe un retour à la normale pour le Service des communications, qui avait vu plusieurs de ses activités chamboulées par le contexte pandémique. Les activités ayant repris dans les établissements, le Service est invité à **couvrir une foule d'activités, d'événements et de spectacles**, comme vous le constaterez dans la section « Faits saillants », à la [page 14](#).

Le **Gala des Bravos**, un événement d'envergure pour souligner la réussite des élèves organisé par le Service des communications, fait aussi son retour en grand, après deux années d'absence en salle à cause de la pandémie. La **Soirée des retraités** revient également dans sa formule super-spectacle.

Le Service continue son accompagnement auprès des édimestres pour assurer une bonne maîtrise du **nouveau site Web** qui a été mis en place lors

de l'année 2021-2022, tout en le bonifiant toujours un peu plus. Le personnel et les services se sont également tranquillement appropriés le **nouvel intranet Cortex**, lancé à la toute fin de l'année scolaire 2021-2022.

## Service du secrétariat général

Tout au long de l'année scolaire 2022-2023, l'équipe du Service du secrétariat général a été en soutien aux directions d'établissements et aux directions de services en ce qui concerne les **affaires juridiques**. Les demandes et les questions des directions visaient à prodiguer la meilleure prestation de services aux élèves et aux parents, dans le respect des balises légales et financières.

Le Service du secrétariat général a traité **121 plaintes** en 2022-2023, tel qu'il est détaillé à la section « Procédure d'examen des plaintes », à la [page 34](#). À titre de détenteur et de gardien des documents officiels du CSSRS, le Service a également traité **72 demandes d'accès à l'information**.

L'équipe du Service du secrétariat général a également soutenu le Conseil d'administration, l'équipe de la direction générale et les directions de services quant à la **gouvernance de l'organisation** et particulièrement dans les travaux visant la mise à jour du *Règlement des pouvoirs et délégations aux diverses instances du CSSRS* et de la refonte de la *Politique d'acquisition* incluant les lignes internes de conduite dans le respect du cadre en gestion contractuelle.

Au printemps 2023, l'équipe a **coordonné le processus de désignation des nouveaux membres du Conseil d'administration** qui devaient entrer en fonction au 1<sup>er</sup> juillet 2023 pour remplacer les membres dont le mandat se terminait au 30 juin.

## Service des ressources financières et du transport scolaire (SRFTS)

L'année 2021-2022 avait été marquée par des pertes importantes d'expertise aux ressources financières. Au cours de l'année 2022-2023, l'équipe a **analysé les compétences nécessaires, recruté de nouveaux membres et renforcé les connaissances** en mettant en place des équipes de travail et de partage. L'année 2022-2023 a donc été une année de **consolidation des effectifs**.

Cette démarche a permis d'entamer un **processus d'amélioration de nos délais de production** et d'offrir un **meilleur soutien aux écoles**.

Le SRFTS a débuté au cours de l'année un processus de mise en place de **nouveaux fichiers de travail** qui aideront la production et l'analyse d'information financière. L'équipe a également amorcé quelques **projets d'amélioration** afin d'optimiser la réalisation de certaines tâches du service comme la production des allocations pour les écoles, le suivi budgétaire et le soutien aux écoles pour leur propre suivi budgétaire. De plus, le SRFTS a entrepris du travail sur les analyses d'appariement des revenus et dépenses, le suivi budgétaire du CSSRS, la formation offerte aux directions d'écoles et le suivi des comptes à payer, dont la gestion virtuelle des factures.

L'équipe du transport scolaire a dû composer pour une autre année avec la **pénurie de chauffeurs d'autobus scolaires chez les transporteurs**. Les contrats de transport d'autobus ont été signés pour six ans et, malgré des défis importants de main-d'œuvre, le transport a pu être assuré pour l'ensemble des élèves. Seulement quelques bris de services ont eu lieu. Un travail a été fait pour améliorer la sécurité sur plusieurs débarcadères. L'équipe a également eu à s'adapter au mouvement de certains membres du personnel.

## Service des ressources matérielles et des technologies de l'information (SRMTI)

Les équipes du SRMTI ont dû jongler avec le **déséquilibre du marché** et les **chaînes d'approvisionnement perturbées**. Par exemple :

- › Pénuries de personnel tant à l'interne que chez les fournisseurs;
- › Délais d'exécution des travaux et de livraison d'équipements;
- › Hausse du coût des services et des matériaux.

Malgré ce contexte difficile, le SRMTI a su répondre à l'objectif d'une meilleure collaboration avec les établissements en augmentant son taux de satisfaction de 30 % mesuré par sondage.

### Entretien et réparation

Les commandes gouvernementales touchant la **qualité d'air** et les **travaux d'entretien obligatoires** ont été complétés selon les exigences et les échéanciers. L'équipe a entre autres poursuivi le sui-

vi des détecteurs de CO<sup>2</sup> et des lecteurs de CO<sup>2</sup> dans tous les bâtiments, ainsi que les travaux correctifs (plomb dans l'eau).

### Approvisionnement

À la suite de la mise en place de la nouvelle politique en gestion contractuelle, l'équipe d'approvisionnement a instauré des outils et des pratiques plus efficaces et efficaces, le tout en accord avec les encadrements légaux. Nommons entre autres :

- › Procédure d'encadrement pour les achats sur Amazon (projet-pilote au Centre 24-Juin);
- › Mise en place d'une nouvelle méthode pour l'achat des livres dans le respect de la *Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre*;
- › Mise en place de catalogues avec photos, plus fonctionnels pour les utilisateurs.

### Technologie de l'information (TI)

En conformité avec les nouvelles balises du ministère de l'Éducation, l'équipe TI a mis en place un environnement informatique permettant la **réduction à l'aide d'outils numériques pour l'épreuve de français de 5<sup>e</sup> secondaire**. De plus, en réponse aux exigences du ministère de la Cybersécurité et du Numérique, l'équipe TI a orchestré la migration vers **l'infonuagique** des documents numériques de l'ensemble des établissements du CSSRS, assurant ainsi une transition sécurisée et efficace des données vers ce nouveau modèle de stockage.

### Projets

L'équipe des projets a réalisé **56 projets majeurs** d'une valeur totale de 29,7 M\$, malgré le contexte contraignant.

Soixante projets étaient en préparation pour une valeur totale de 30 M\$. Parmi ceux-ci :

- › 14 classes modulaires pour le secondaire;
- › l'agrandissement de l'école Marie-Reine.

L'équipe a également procédé à la mise en place d'une méthode de suivi et de réalisation très efficace des requêtes projets. Cela a contribué à l'augmentation de la satisfaction des demandeurs.

2021-2022	2022-2023		
Solde non investi, ni engagé	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies, ni engagées
57 M\$	12 M\$	12 M\$	33 M\$

## Formation professionnelle (FP)

En 2022-2023, l'offre d'activité promotionnelle de la FP a été bonifiée pour faire connaître les différents programmes de formation aux élèves de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire. Le [Centre 24-Juin \(C24J\)](#) a également revampé son image de marque en retravaillant son **identité visuelle** et en améliorant ses **offensives promotionnelles** sur différents réseaux sociaux afin de mieux se faire connaître.

Mettant en priorité les besoins particuliers toujours grandissants des élèves en FP, le C24J a consolidé l'organisation de ses services complémentaires par **l'amélioration continue des pratiques**, telle que la formation sur la gestion positive des situations de classe, tout en travaillant davantage en prévention et en collaboration avec les équipes enseignantes afin de favoriser la persévérance scolaire.

En ce qui concerne le volet pédagogique, l'équipe de soutien pédagogique a travaillé une offre de **formation continue** pour les enseignants basée sur les pratiques pédagogiques reconnues par la recherche et sur l'implantation de communautés d'apprentissages professionnels.

Plusieurs équipes-programmes ont bénéficié de l'accompagnement des conseillers pédagogiques pour développer de **nouveaux modes de formation** afin de mieux répondre aux besoins de main-d'œuvre du marché du travail. L'alternance étude-travail et la formation individualisée en sont de bons exemples. Le développement continu du service de la reconnaissance des acquis a aussi contribué au développement des compétences de nos futurs travailleurs.

## Formation générale aux adultes (FGA)

L'équipe du [Centre Saint-Michel](#) a mis beaucoup d'énergie à **l'amélioration continue de ses processus administratifs**. Son travail de collaboration avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) à la suite de l'instauration du **guichet unifié pour l'admission des élèves en francisation** et toutes les nouvelles règles entourant cette nouvelle structure ont été un réel défi d'arrimage des pratiques et d'accompagnement des élèves. Toujours dans un souci de

faciliter le travail de tous, l'équipe de la FGA a révisité et imaginé les rôles et responsabilités des différents services offerts au centre sous le principe de la réponse à l'intervention. L'objectif était de mieux guider et accompagner le personnel dans l'offre de services et de mieux diriger les élèves vers le service approprié.

Sur le plan du développement pédagogique, le Centre Saint-Michel a entrepris une démarche structurée afin de mobiliser ses équipes enseignantes autour du principe de la **communauté d'apprentissage professionnelle (CAP) et des équipes collaboratives**. Parallèlement à l'implantation graduelle des équipes collaboratives, un cercle de lecture impliquant les conseillers pédagogiques et l'équipe de direction s'est formé afin de permettre à ses membres de s'approprier le concept des données d'observation sur la gestion de l'apprentissage.

Sur le plan de l'encadrement des élèves, une démarche importante auprès de l'équipe-école sur le modèle de fonctionnement concernant le **rythme d'apprentissage et l'assiduité** a été entreprise. L'objectif est d'intervenir plus rapidement auprès des élèves en difficulté ou susceptibles de décrocher. Finalement, plusieurs dossiers parallèles ont été menés de front : mise en place d'un service temporaire d'aide alimentaire, renouvellement des infrastructures informatiques, promotion et développement d'une image de marque, etc.

## Formation primaire

Avec la fin progressive de la pandémie, la vie dans les écoles primaires commence enfin à **retrouver une certaine normalité**. Les sorties à la montagne et les activités culturelles, longtemps mises en veille, sont de retour. Les activités impliquant la communauté et les parents ont également repris pour le plus grand bonheur de tous.

Les enseignants continuent de travailler en équipes collaboratives pour s'assurer que les élèves puissent **rattraper le temps perdu**. La pandémie a bouleversé les apprentissages, il faut donc redoubler d'efforts pour permettre aux élèves de réussir. Pour une deuxième année, les savoirs essentiels sont ciblés par les enseignants, mais ceux-ci ont le souci de maintenir des attentes élevées pour éviter de pénaliser les élèves à long terme.

Enfin, les écoles primaires sont engagées dans la **préparation du projet éducatif** pour la période 2023-2027. Celui-ci guidera leurs actions dans les années à venir. Les écoles finalisent présentement leur projet éducatif qui devrait être adopté très prochainement. Cet exercice de réflexion stratégique est essentiel pour préparer les élèves pour le passage au secondaire ainsi que pour leur avenir en constante évolution.

## Formation secondaire

Avec **l'arrivée massive de nouveaux étudiants**, les établissements secondaires ont dû, et doivent toujours, s'ajuster rapidement. En effet, plusieurs **projets d'agrandissement** ont vu le jour et d'autres s'en viennent pour la prochaine année scolaire. On dénote des travaux de réaménagement à l'interne, l'ajout de classes modulaires et le déplacement de la clientèle d'un pavillon à l'autre pour permettent aux écoles de continuer à offrir un enseignement de qualité.

Les activités culturelles et sportives ont repris leur envol et il était très motivant de revoir les élèves en action. Le nombre d'élèves qui participent à la **vie parascolaire** a d'ailleurs explosé! Cet aspect de la vie scolaire est essentiel au développement et à l'engagement des élèves et beaucoup d'efforts sont déployés pour rendre les milieux dynamiques et motivants.

Tout comme les autres établissements du Centre de services scolaire, les écoles secondaires ont participé à l'élaboration de leur projet éducatif. Ces projets éducatifs seront les fondations de leur développement pédagogique. Que ce soit par la formation d'équipes collaboratives ou multidisciplinaires, le personnel des écoles secondaires s'approprie les meilleures pratiques pédagogiques pour permettre à aux élèves de réussir leur parcours de formation. Ainsi le personnel pourra les guider dans leur projet de vie et à une future intégration en formation professionnelle ou au collégial.

Le retour à la normale après plusieurs années chamboulées par la pandémie aura amené son lot d'**activités et de projets stimulants**, mais également un bon nombre de **défis** sur lesquels se pencher à long terme; pensons entre autres à la pénurie de main-d'œuvre, par exemple. Cela dit, la **mise en place d'outils** permettant de **perfectionner les méthodes de travail** et de rendre les **services plus efficaces** lors de l'année scolaire 2022-2023 promet une **prochaine année scolaire stimulante**, portée par des équipes **engagées**.





**SECTION 1**  
**PRÉSENTATION**  
**DU CSSRS**

# Le CSSRS en bref

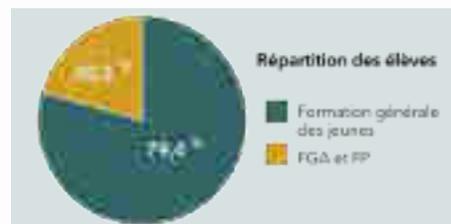
## La clientèle

Lors de l'année scolaire 2022-2023, le CSSRS compte **25 892 élèves** répartis dans :

<b>38</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
Écoles primaires	Écoles secondaires	Écoles spécialisées	École secondaire pour parcours alternatifs	Centre de formation professionnelle	Centre d'éducation des adultes

Pour l'année scolaire 2022-2023, le CSSRS compte :

- › **20 551** élèves en formation générale des jeunes (**79,4 %**);
- › **5 341** élèves en formation générale adulte (FGA) et en formation professionnelle (FP) (**20,6 %**).



Clientèle scolaire au 30 septembre					
Ordre d'enseignement	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Préscolaire 4 ans	103	114	198	278	317
Préscolaire 5 ans	1 749	1 812	1 718	1 663	1 738
Primaire	10 909	11 138	11 388	11 372	11 357
Secondaire	6 503	6 681	6 725	6 803	7 139
FP	2 656	2 496	2 909	2 608	2 405
FGA	3 178	2 760	2 391	2 594	2 936
<b>Total</b>	<b>25 098</b>	<b>25 001</b>	<b>25 329</b>	<b>25 318</b>	<b>25 892</b>

Ce total d'élèves représente une **augmentation de 3,2 %** de la clientèle scolaire sur une analyse d'une période de cinq ans. On remarque toutefois une baisse d'élèves par rapport à la FP (**-9,5 %**) et à la FGA (**-7,61 %**) sur une analyse d'une période de cinq ans, ce qui pourrait s'expliquer entre autres par la pénurie de main-d'œuvre, le marché de l'emploi particulièrement accessible, etc.

En 2022-2023, le CSSRS compte **1 357** élèves en situation de handicap ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (**EHDAA**), ce qui représente un pourcentage de **6,6 %** de la clientèle en formation générale des jeunes. La plus grande partie des EHDAA fréquente l'école primaire (**52,3 %**) ou l'école secondaire (**40,2 %**), alors qu'un plus petit nombre fréquente le préscolaire (**7,5 %**). Ce total d'EHDAA représente une **augmentation de 26,1 %** sur une analyse d'une période de cinq ans, ce qui nous pousse à réfléchir sur nos pratiques afin de soutenir nos élèves.

EHDAA au 30 septembre					
Ordre d'enseignement	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Préscolaire 4 ans	-	-	2	-	2
Préscolaire 5 ans	66	67	59	71	100
Primaire	565	609	660	685	710
Secondaire	445	434	418	470	545
<b>Total</b>	<b>1 076</b>	<b>1 110</b>	<b>1 139</b>	<b>1 226</b>	<b>1 357</b>

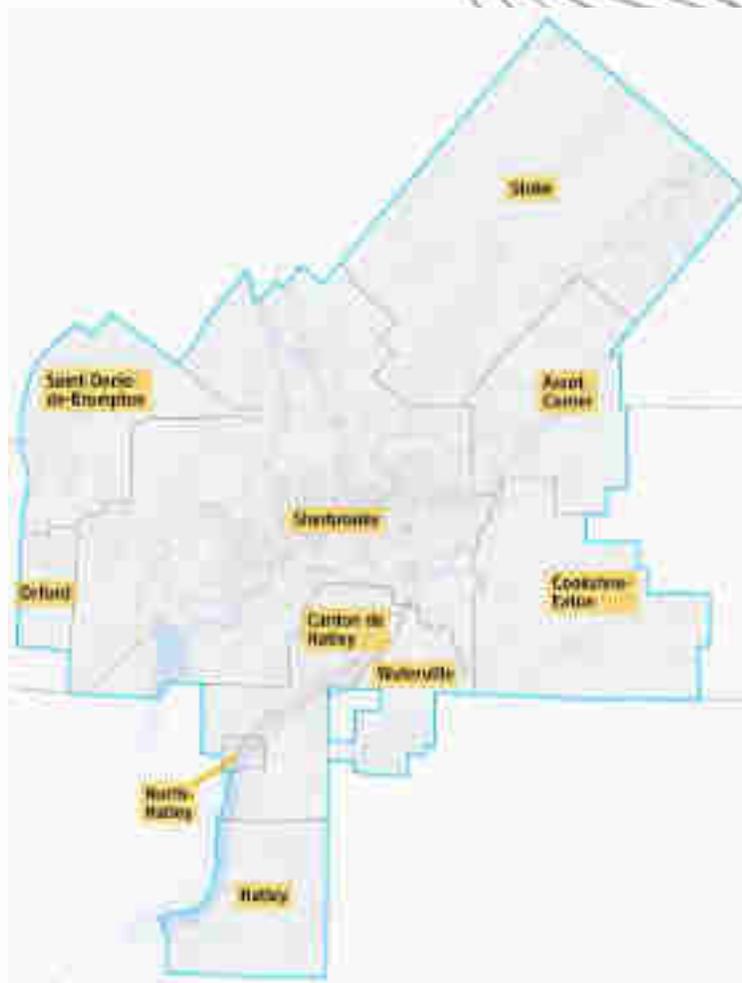
Selon l'indice de milieu socioéconomique 2022-2023 attribué par le ministère de l'Éducation du Québec (MÉQ), le CSSRS compte **7 écoles primaires** et **2 écoles secondaires en milieux défavorisés** sur son territoire (indices de défavorisation de 8, 9 ou 10). Cela représente **17,9 %** des écoles primaires et **33,3 %** des écoles secondaires.

## Le territoire

Le territoire du CSSRS est situé au cœur de l'**Estrie**. Il comprend dix municipalités, en tout ou partie, à savoir :

- > Ascot Corner
- > Canton de Hatley
- > North Hatley
- > Saint-Denis-de-Brompton
- > Sherbrooke
- > Stoke
- > une partie de Cookshire-Eaton
- > une partie de Hatley
- > une partie d'Orford
- > une partie de Waterville

En 2022-2023, une **soixantaine de bâtiments** accueillent les élèves jeunes et adultes ainsi que les employés des différents services.



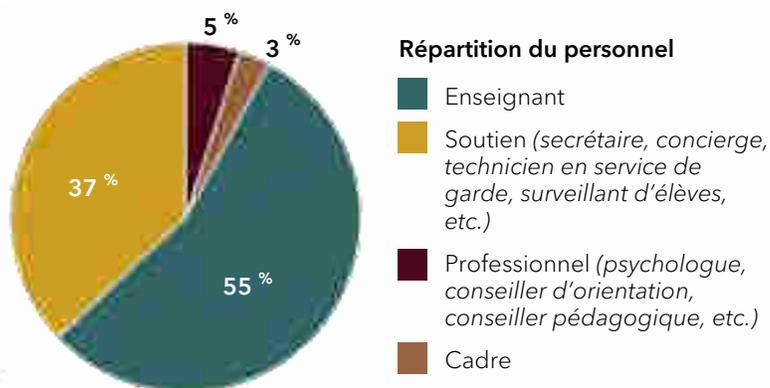
## Le transport scolaire

Le CSSRS a transporté **13 017 élèves** répartis dans un total de **211 véhicules** :

<b>134</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>60</b>
Autobus scolaires	Minibus	Véhicules adaptés	Berlines

## Le personnel

Le CSSRS se classe **3<sup>e</sup> employeur public** en importance en Estrie. Il a employé un peu plus de **4 000 personnes** en 2022-2023. Ce chiffre inclut le personnel régulier à temps plein et à temps partiel ainsi que le personnel temporaire et suppléant.



# Faits saillants

Chaque année, de nombreux élèves, membres du personnel ou projets du CSSRS se distinguent. Voici quelques coups de chapeau de l'année scolaire 2022-2023 :



À l'automne 2022, les écoles secondaires de Sherbrooke ont de nouveau pu accueillir les familles en personne dans le cadre des **portes ouvertes**,

après deux années en mode virtuel. Les familles ont été nombreuses à répondre à l'invitation : les quatre écoles ont toutes accueilli des **foules records!**

Pour la toute première fois, cinq centres de formation professionnelle de la région ont accueilli le **Défi des recrues** au mois d'octobre 2022. Le Défi des recrues est une compétition amicale entre les écoles secondaires, au cours de laquelle les élèves de 1<sup>re</sup> secondaire doivent réaliser des défis. Cette activité donne l'occasion aux élèves de **démystifier des métiers professionnels et de se familiariser avec les formations offertes**, entre autres par le Centre 24-Juin.

À noter que **l'école internationale du Phare** s'est démarquée lors de cette première édition, en remportant le prix du **meilleur esprit d'équipe**. Ils se sont vu remettre un chèque de 500 \$ destiné au conseil des élèves ainsi qu'une bannière.



Le **Centre 24-Juin ouvrait ses portes**, au mois de novembre 2022, afin de faire découvrir au public ses formations accessibles et pratiques qui mènent à des métiers d'avenir, notamment dans les domaines de la santé, la fabrication mécanique,

l'administration, le commerce, l'informatique, le bois et les matériaux connexes, la métallurgie, les soins esthétiques, l'alimentation et le tourisme.



En décembre 2022, des élèves de 5<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année de l'école du Soleil-Levant sont allés visiter le Centre de réadaptation de l'Estrie du CIUSSS de l'Estrie - CHUS (CRDI) pour chanter et jouer de la musique des Fêtes dans le cadre d'un **projet de Noël musical inclusif**. Les élèves sont arrivés au gymnase du CRDI où des personnes vivant avec un handicap, une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme les attendaient. Ils ont ensuite été jumelés pour pratiquer la chanson. Les élèves avaient suivi au préalable un atelier avec un ergothérapeute pour mieux comprendre leur différence. Ils ont donc eu le bonheur de chanter et de jouer de la musique de Noël tous ensemble.

En décembre 2022, plus d'une centaine de bénévoles, élèves du primaire et du secondaire, parents et membres du personnel se sont réunis à l'école internationale du Phare et ont mis la main à la pâte pour confectionner une **centaine de paniers de Noël** qui ont par la suite été livrés à des familles sherbrookoises.





En 2022-2023, le CSSRS a travaillé intensément à l'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027. D'ailleurs, le 9

janvier 2023, le CSSRS a convié élèves, membres du personnel, parents et citoyens à un **forum de consultation sur l'éducation**. Une centaine de personnes ont répondu à l'appel dans le but de broser un portrait fidèle de la situation et de bien comprendre la réalité du milieu scolaire de la région de Sherbrooke.



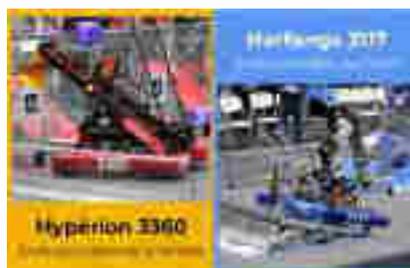
Depuis 22 ans, le CSSRS célèbre la réussite de ses élèves sous toutes ses formes dans le cadre du **Gala des Bravos**, soutenu par la Fondation pour les élèves du CSSRS. C'était un retour en salle pour le gala sous le thème des « retrouvailles ». Près de 130 élèves ont présenté des **numéros artistiques** et 84 trophées ont été remis aux **élèves lauréats**. Le gala qui a eu lieu au mois de janvier 2023 était animé par Richard Turcotte, un diplômé de l'école secondaire du Triolet.

Le 9 février 2023, le CSSRS a organisé une **séance d'échange et d'information** sur l'implantation d'une nouvelle école primaire dans le district d'Ascot. Il y a eu une présentation des grands paramètres du projet d'implantation de la nouvelle école primaire avec la Ville de Sherbrooke.



Notre relève scientifique du secondaire s'est une fois de plus distinguée à l'occasion de la **finale régionale de l'Expo-sciences Hydro-Québec**, le

26 mars 2023. Deux de nos élèves ont même été sélectionnés pour représenter la région lors de la Super Expo-sciences Hydro-Québec, **finale québécoise**, du 21 au 23 avril 2023.



Des élèves de l'école secondaire de la Montée et de l'école secondaire du Triolet se sont illustrés lors des **compétitions First** (La robotique à son meilleur)

du 15 au 18 mars 2023 à Rochester, dans l'État de New York, et du 31 mars au 1<sup>er</sup> avril 2023, à Trois-Rivières.



La fin de semaine du 8 avril 2023, **l'équipe féminine de hockey des Harfangs** de l'école secondaire du Triolet, catégorie M15 AAA, a remporté la **coupe Chevrolet** en battant les Warriors de Lac Saint-Louis en grande finale, par la marque de 3-2. Grâce à une belle remontée, l'équipe remporte donc le championnat provincial et la première édition de la Coupe Chevrolet, dans la catégorie M15 AAA féminin.



« **Unis pour bouger** »! Cette journée d'activités sportives qui a eu lieu le 12 avril 2023 s'adressait aux élèves vivant avec des déficiences intellectuelles et motrices de l'école du Touret. L'activité a été mise sur

pied spécialement pour ces élèves par un groupe de 16 étudiantes et étudiants en kinésiologie, en collaboration avec des membres du corps professoral de la Faculté des sciences de l'activité physique de l'Université de Sherbrooke ainsi qu'avec le personnel enseignant d'éducation physique de l'école du Touret.

Huit femmes du Centre de formation professionnelle 24-Juin ont remporté une **bourse lors du Gala Pilote et Filles**, le jeudi 27 avril 2023, à l'auditorium de l'école secondaire du Triolet. Pas moins de 10 000 \$ en bourses ont été remis à ces huit femmes en formation dans des métiers traditionnellement masculins. Kathy Côté, qui a complété un diplôme d'études professionnelles (DEP) en Boucherie de détail au Centre de formation professionnelle 24-Juin, se mérite aussi un prix Persévérance de 2 000 \$ dans le cadre du **concours Chapeau, les filles!**



Plus de 650 élèves de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> cycles, issus de 13 écoles primaires du CSSRS, se sont réunis les 2 et 3 mai 2023 pour le **rassemblement choral, un moment consacré aux échanges inter-écoles et au chant choral**. Le résultat de cette expérience : des spectacles touchants donnés par les élèves à leurs parents, aux directions d'écoles, aux enseignants et aux autres membres du personnel.

Trois de nos élèves en formation professionnelle ont participé aux **Olympiades québécoises des métiers et des technologies** qui ont eu lieu en mai 2023. C'est une première participation pour le Centre de formation professionnelle 24-Juin à ces olympiades qui ont lieu partout au Québec. Un élève en vente-conseil, Antoine Bisson, a remporté la **médaille de bronze**.



Pendant tout le mois de mai, 261 classes, soit près de 5 000 élèves de la maternelle jusqu'à la 5<sup>e</sup> secondaire, se sont engagés à prendre soin d'eux grâce au projet **Oser être pour oser devenir**. Lors de cette édition, 65 équipes ont couru lors du **Relais O2** et ont parcouru 55 km divisés en dix parcours de 1,1 à 12,7 km dans les rues de Sherbrooke.



Nos écoles secondaires se sont démarquées le 9 mai 2023, lors du **Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec!** Les élèves ont persévéré tout au long de l'année pour offrir des prestations remarquables. L'école Mitchell-Montcalm s'est une fois de plus distinguée avec de nombreux prix. Soulignons également la 4<sup>e</sup> place obtenue par le Stage band avancé de l'école internationale du Phare, qui était à deux points seulement de la 3<sup>e</sup> place!



Le Concours « **Sors de ta bulle** », qui souligne la créativité littéraire des élèves, a jumelé deux événements majeurs en un seul, le 9 juin 2023 :

**1** Le **lancement du récit poétique par fragments** « Les montgolfières montent toujours plus haut » de Iliana Liva, ancienne élève de l'école Mitchell-Montcalm et grande gagnante de la 18<sup>e</sup> édition.

**2** Le dévoilement de la **bulle d'or** de l'année parmi les 15 manuscrits déposés, soit « Emporté par le vent », un texte empreint de sensibilité et de réalisme de Justine Turcotte, élève de 5<sup>e</sup> secondaire de l'école internationale du Phare.



Depuis 22 ans, des centaines de vélos sont récupérés et remis à neuf annuellement par l'équipe bénévole de **Récupère-don ton vélo**. Ce projet est possible grâce aux dons de vélos, recueillis lors d'une collecte annuelle à l'école secondaire de la Montée. 171 jeunes du primaire et du secondaire du CSSRS ont reçu un vélo et un casque au printemps.



Les écoles du CSSRS se sont grandement démarquées lors de la **finale régionale du Défi génie inventifs ÉTS**, qui avait lieu le 15 avril 2023. Elles ont non seulement raflé toutes les médailles de la compétition, mais elles ont également remporté la totalité des places en finale québécoise. Quatre de nos équipes ont donc eu l'honneur de représenter l'Estrie les 26 et 27 mai 2023, à l'École de technologie supérieure (ÉTS) de Montréal. C'était

ensuite le tour des jeunes de 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire de l'Estrie de compétitionner lors de la finale régionale du Défi apprenti génie, qui s'est tenue le 12 mai 2023, à l'Université Bishop's de Sherbrooke. Une équipe de l'école primaire Brébeuf s'est démarquée lors de cette rencontre. Félicitations à Maïka Côté et Maeva Morataya, qui ont remporté la **médaille d'or** du 3<sup>e</sup> cycle pour leur catapulte!



Alexandra Maria Pinilla Gomez a remporté l'une des deux **bourses de 1 000 \$ de la SOFAD** pour son passage en formation à distance. Elle a obtenu son diplôme d'études professionnelles (DEP), à distance, en comptabilité au Centre de formation professionnelle 24-Juin.

Les élèves de 1<sup>re</sup> secondaire de la vocation Arts de la scène de l'école secondaire de la Montée réalisaient pour la première fois une mini-tournée du spectacle « **Le talent c'est secondaire** » dans des résidences pour personnes âgées.





Le 18 mai 2023, l'école primaire Sylvestre inaugurerait son **nouveau gymnase**. Ils ont profité de la construction pour mettre à niveau la chaufferie et améliorer les installations sanitaires.

Se sont ajoutés au gymnase un vestiaire, une salle mécanique, un bureau d'enseignant, un local de conciergerie et une nouvelle cage d'escalier. L'ancien gymnase a été récupéré pour en faire deux classes polyvalentes, dont une utilisée pour le service de garde. Une classe extérieure a également été ajoutée. L'école Sylvestre est aussi la première école du CSSRS à s'être dotée d'une aire de jeu interactive (système Lü) dans son gymnase!

Le 19 mai 2023, près de 2 400 élèves de l'école secondaire du Triolet se sont dégourdi les jambes et ont parcouru 3,2 km lors de l'activité « **Bouge en masse** », un événement qui rassemble les élèves et le personnel de l'école par la course et la marche.



Une **bourse de 5 000 \$** de la Fondation Monique-Fitz-Bach a été remise au **Relais des butineurs**, un projet de l'école secondaire de la Montée qui consiste à contrer le problème de la diminution de l'habitat des pollinisa-



teurs et à augmenter la possibilité pour eux de trouver de la nourriture en plantant des fleurs qu'on dit mellifères, donc qui sont riches en pollen et en nectar. Les élèves ont creusé, à même leur cour d'école, un petit coin pour ces fleurs mellifères qui reflouriront d'année en année.

Les élèves de l'école Mitchell-Montcalm se sont distingués par leur talent artistique au **Festival canadien du cinéma jeunesse** en présentant quatre films :



- › *Ça chauffe pour Gilles Trahan*, réalisé par Maxime Théorêt et Carl Bilodeau;
- › *Cercle*, réalisé par Marie-Pierre Gagné;
- › *Cicatrice*, réalisé par Marie Boudreau, Anaïs Grenier et Léana Santos;
- › *Disproportion*, réalisé par Flavie et Juliette Dion-Ruel.

La **Soirée des retraités** était de retour avec une formule souper et soirée dansante avec accompagnateurs au Granada, le vendredi 16 juin 2023. Plus de 94 retraités ont été reconnus lors de cette soirée animée par des témoignages de retraités et le groupe *Tribiant*. Cet événement était également le moment idéal pour mettre en lumière le travail inestimable de **M. Serge Audet**, qui prenait sa retraite après 12 ans à la présidence de la Fondation pour les élèves du CSSRS, et souligner l'arrivée de sa successeuse, **Mme Anne Préfontaine**.



# Services éducatifs et culturels

## L'éducation préscolaire

L'éducation préscolaire 5 ans est offerte à temps plein dans chacune des écoles primaires du CSSRS. L'éducation préscolaire 4 ans compte 23 classes à temps plein et le programme Passe-Partout, soit un programme d'éducation préscolaire d'une demi-journée toutes les deux semaines, est offert dans deux établissements.

## L'enseignement primaire et l'enseignement secondaire

Tous les élèves du CSSRS ont accès à l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire général. Cet enseignement est dispensé en conformité avec le Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, et avec les programmes prévus par le MÉQ. En plus du programme régulier, plusieurs écoles primaires offrent des concentrations ou des projets pédagogiques particuliers qui sont offerts pour l'ensemble des élèves du CSSRS (musique, anglais intensif, pédagogie alternative par projets, pédagogie Waldorf, santé globale). Les écoles secondaires offrent les vocations suivantes : santé globale, sports-études, éducation internationale, cheerleading, art et culture, musique, arts, communication et technologie, arts de la scène et voie sciences.

En plus des classes régulières, le CSSRS offre des classes nommées point de service pour les clientèles suivantes : développement des compétences comportementales, trouble grave du comportement, trouble du langage, trouble du spectre de l'autisme, classes d'accueil (francisation), déficience motrice grave, déficience intellectuelle moyenne, déficience intellectuelle grave et profonde ainsi que difficulté d'apprentissage.

Une école accueille les élèves ayant un besoin et un soutien plus intensifié sur le plan comportemental et scolaire et une école offre des cours de la 3<sup>e</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire aux élèves ayant vécu des difficultés pédagogiques ou autres dans leur milieu régulier. Elle offre une formule pédagogique intensifiée et permet aux élèves d'aller chercher leurs préalables pour le DEP, terminer leur secondaire ou obtenir d'autres cours pour aller vers le cégep.

## L'éducation des adultes

Le CSSRS offre les services d'enseignement suivants : l'engagement vers sa réussite (EVR), le soutien pédagogique, l'alphabétisation, le présecondaire, le secondaire, l'intégration sociale, l'intégration socioprofessionnelle, la francisation et l'éducation populaire. Des cours sont offerts en présentiel, de jour ou de soir ou en formation à distance par l'entremise du [Centre Saint-Michel](#). De plus, divers services complémentaires sont offerts afin de soutenir la réussite et la persévérance des élèves dont le « milieu de vie » et le soutien psychosocial. Enfin, le service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) accompagne les élèves et la population de 16 ans et plus dans leur prise de décisions concernant leur orientation scolaire et professionnelle. Le tout afin de les soutenir dans leurs démarches vers l'obtention du diplôme d'études secondaires, de préalables pour la formation professionnelle ou le cégep.

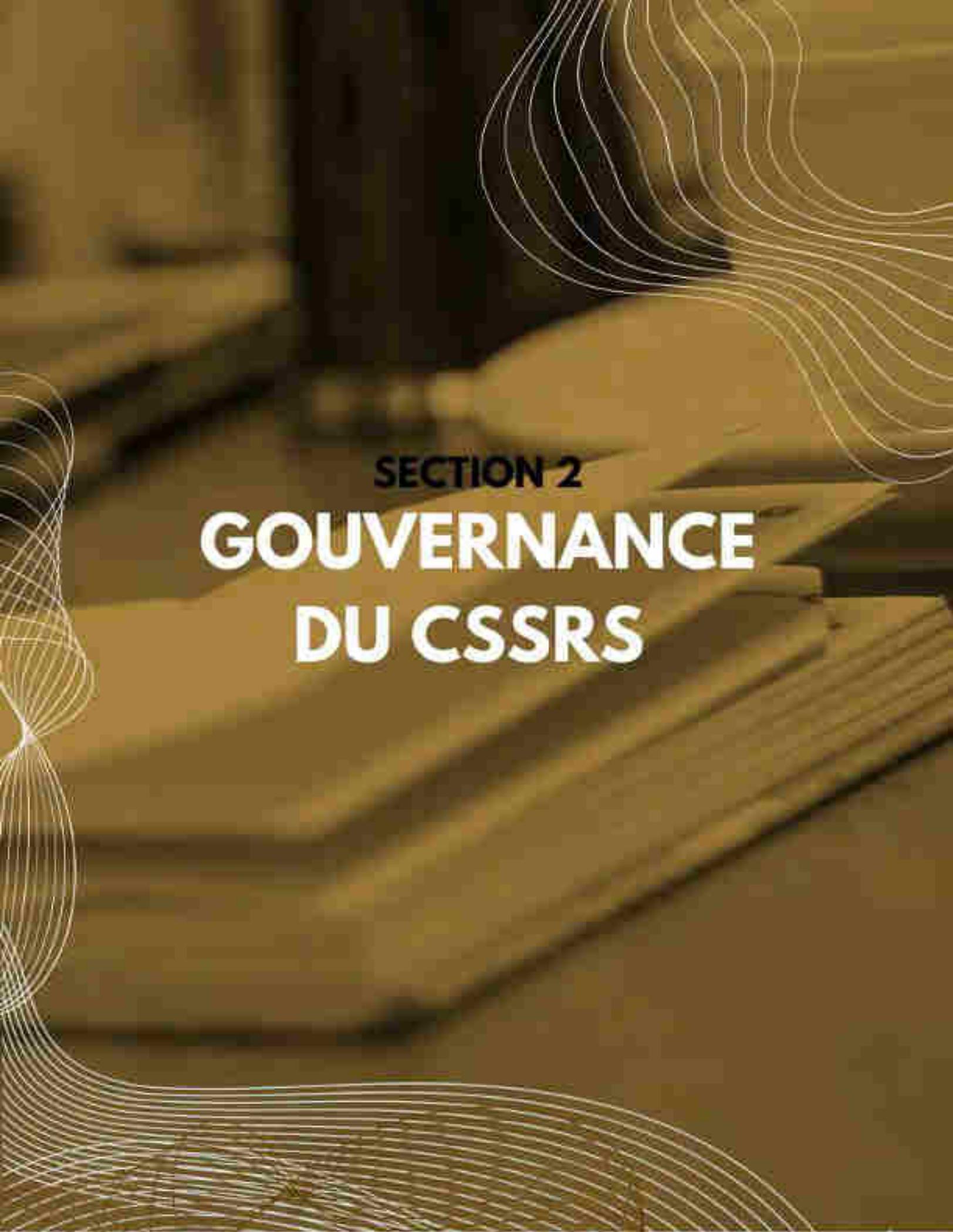
## La formation professionnelle

La formation professionnelle est offerte aux personnes désirant obtenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation de spécialisation professionnelle (ASP). Le [Centre de formation professionnelle 24-Juin](#) offre plus de 40 programmes de formation dans plusieurs bâtiments : administration, commerce et informatique, alimentation et tourisme, bâtiment et travaux publics, bois et matériaux connexes, communication et documentation, électrotechnique, entretien d'équipement motorisé, fabrication mécanique, métallurgie, mines et travaux de chantier, santé, soins esthétiques et transport.



## Le service aux entreprises

Le [service aux entreprises Estrie \(SAE\)](#) participe activement à la mise en œuvre de formations et de perfectionnements sur mesure adaptés aux entreprises estriennes ainsi qu'aux organismes du secteur public et parapublic. Il joue un rôle primordial dans le développement des compétences de la main-d'œuvre, contribuant ainsi au développement économique et social de nos entreprises en offrant plus d'une centaine de formations.

The background features a stack of books in shades of gold and brown, slightly out of focus. Overlaid on this are decorative white line art elements: a series of wavy, parallel lines in the top right corner, and a more complex, swirling pattern of lines in the bottom left corner.

**SECTION 2**  
**GOUVERNANCE**  
**DU CSSRS**

# Conseil d'administration

Conformément à la *Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*, le CSSRS a un conseil d'administration (CA), constitué de 15 membres votants (cinq parents d'élèves, cinq membres du personnel scolaire et cinq membres de la communauté) ainsi qu'un membre non-votant, depuis l'automne 2020. Ce CA est composé de personnes compétentes, aux profils diversifiés et complémentaires, ayant à cœur de contribuer à la saine gestion de l'organisation et à la réussite de chaque élève, jeune et adulte.

## Membres parents



**Valérie Gagnon**

*Vice-présidente*



**Jean-François Paradis**

*Membre parent*



**Philippe Grenier**

*Membre parent*



**Katerine Roy**

*Présidente*



**Étienne Paradis**

*Membre parent*

## Membres du personnel



**Anny Bélanger**

*Professionnel non enseignant*



**Viviane Guimond**

*Membre sans droit de vote*



**Annie Léveillé**

*Personnel de soutien*



**Patrick Gauthier**

*Personnel enseignant*



**Claudie Potvin**

*Direction d'établissement*



**Lynda Lamoureux**

*Personnel d'encadrement*

## Membres de la communauté



**Marc-Antoine Rouillard**

*Milieu municipal, santé, services sociaux ou affaires*



**Frank Meunier**

*Gouvernance, éthique, gestion des risques ou ressources humaines*



**Marie-Victoria Dorimain**

*Personne âgée de 18 à 35 ans*



**Olivier Roberge**

*Matière financière, comptable, gestion des ressources financières ou matérielles*



**Rachel Quirion**

*Milieu communautaire, sportif ou culturel*

## Principales décisions du CA

Voici les principales réalisations et décisions prises par les membres du CA, pour l'année scolaire 2022-2023 :

- › Adoption du budget 2023-2024 du CSSRS;
- › Adoption du mandat d'adhésion au programme d'Union réciproque d'assurance scolaire du Québec;
- › Adoption de modifications à l'organigramme des cadres du CSSRS;
- › Adoption de modifications à la structure administrative des directions d'écoles;
- › Adoption du plan triennal et de destination des immeubles 2022-2025;
- › Adoption de la planification des espaces 2022-2027;
- › Adoption d'une nouvelle *Politique d'acquisition et lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services, de travaux de construction et ceux en matière de technologies de l'information*;
- › Adoption de la mise à jour de la *Politique sur l'allocation de présence des membres du CA et le remboursement de certains frais*;
- › Adoption du *Profil des compétences des gestionnaires du CSSRS*;
- › Adoption de la mise à jour du *Règlement des pouvoirs et délégations aux diverses instances du CSSRS*;
- › Approbation du *Plan d'engagement vers la réussite éducative du CSSRS (PEVR) - 2023-2027*;
- › Révision des tarifs et taux relatifs aux frais de déplacement des employés du CSSRS.

### Calendrier des séances 2022-2023

Mardi 30 août 2022

Mardi 18 octobre 2022

Mardi 13 décembre 2022

Mardi 31 janvier 2023  
(séance extraordinaire)

Mardi 21 février 2023

Mardi 18 avril 2023

Mardi 16 mai 2023  
(séance extraordinaire)

Mardi 6 juin 2023  
(séance de cooptation)

Mardi 27 juin 2023

## Comités du CA

Comité de gouvernance et d'éthique	Comité des ressources humaines
<ul style="list-style-type: none"> <li>› <b>Frank Meunier</b>, communauté</li> <li>› <b>Claudie Potvin</b>, personnel</li> <li>› <b>Patrick Gauthier</b>, personnel</li> <li>› <b>Katerine Roy</b>, parent (présidence)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› <b>Lynda Lamoureux</b>, personnel</li> <li>› <b>Anny Bélanger</b>, personnel</li> <li>› <b>Jean-François Paradis</b>, parent</li> <li>› <b>Marc-Antoine Rouillard</b>, communauté</li> </ul>
Comité de vérification	Comité de révision de décision
<ul style="list-style-type: none"> <li>› <b>Olivier Roberge</b>, communauté</li> <li>› <b>Étienne Paradis</b>, parent</li> <li>› <b>Annie Léveillé</b>, personnel</li> <li>› <b>Viviane Guimond</b>, personnel (sans droit de vote)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› <b>Valérie Gagnon</b>, parent (vice-présidence)</li> <li>› <b>Philippe Grenier</b>, parent</li> <li>› <b>Marie-Victoria Dorimain</b>, communauté</li> <li>› <b>Rachel Quirion</b>, communauté</li> </ul>

La direction générale tient à remercier les membres du Conseil d'administration qui ont terminé leur mandat depuis la fin de l'année scolaire 2022-2023, soit **Jean-François Paradis**, **Anny Bélanger**, **Marie-Victoria Dorimain**, **Olivier Roberge** et **Viviane Guimond** pour leur précieuse collaboration, leur implication et leur expertise au sein du Conseil d'administration du CSSRS.

# Comités du CSSRS

## Comité consultatif de gestion (CCG)

- › Tout le personnel d'encadrement du CSSRS

## Comité consultatif sur les services aux élèves HDAA - [Voir Annexe 3](#)

- › **Hugo Barry**, représentant des professionnels
- › **Sophie Chabot**, représentante des directions
- › **Carine Couturier**, membre parent
- › **Amandine Boichard-Varenne**, membre parent
- › **Mathieu Demers**, membre parent
- › **Mylène Frappier**, représentant partenaire santé
- › **Josée Glaude**, représentante des enseignants
- › **Dany Jutras**, président du comité
- › **Karen Lessard**, membre parent
- › **Élaine Quintal**, représentante des directions
- › **Nathalie Ramonda**, membre parent
- › **André Sri**, membre parent
- › **Marie-Élaine Turcotte**, membre parent
- › **Isabelle Laroche**, directrice du Service des ressources éducatives (SRÉ)

## Comité consultatif du transport

- › **Patrick Guillemette**, DGA
- › **Julie Boivin**, directrice SRFTS
- › **Patrick Pinsonneault**, directeur d'établissement
- › **Gaétan Lafond**, représentant du comité de parents
- › **Étienne Paradis**, membre du CA
- › **Valérie Gagnon**, membre du CA
- › **Éric Faucher**, représentant des écoles privées
- › **Sonia Duplessis**, représentante du transport en commun
- › **Pierre Hénocq**, membre invité

## Comité de répartitions des ressources (CRR)

- › **Sylvain Racette**, directeur général
- › **Patrick Guillemette**, DGA aux affaires administratives
- › **Isabelle Boucher**, DGA aux affaires éducatives
- › **Mélanie Laroche**, conseillère-cadre
- › **Daniel Samson**, directeur SRH
- › **Geneviève Crête**, directrice SRÉ (jusqu'au 16 oct. 2022)
- › **Isabelle Laroche**, directrice SRÉ (à partir du 17 oct. 2022)
- › **Julie Boivin**, directrice SRFTS
- › **Paule Corriveau**, directrice SRMTI (à partir du 3 avril 2023)
- › **Éric Arseneault**, directeur FP
- › **Julie Pinard**, directrice FGA
- › **Claudie Potvin**, directrice d'établissement
- › **Patrick Pinsonneault**, directeur d'établissement
- › **Caroline Dallaire**, directrice d'établissement (jusqu'au 28 novembre 2022)
- › **Amélie Girard**, directrice d'établissement (à partir du 16 février 2023)
- › **Maryse Perreault**, directrice d'établissement
- › **Danièle Charest**, directrice d'établissement (jusqu'au 16 février 2023)
- › **Amélie Martin-Caya**, directrice d'établissement (à partir du 13 mars 2023)
- › **Marie-Pierre Tardif**, directrice d'établissement
- › **Caroline Roy**, directrice d'établissement

## Comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ) - [Voir Annexe 4](#)

- › **Isabelle Boucher**, directrice générale adjointe aux affaires éducatives
- › **Geneviève Crête**, directrice SRÉ (jusqu'au 16 octobre 2022)
- › **Isabelle Laroche**, directrice d'établissement (jusqu'au 16 octobre 2022) et directrice SRÉ (à partir du 17 octobre 2022)
- › **Anne Lessard**, doyenne faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke
- › **Mélanie Laroche**, conseillère-cadre
- › **Pascale Bilodeau**, directrice d'établissement
- › **Suzy Bellini**, directrice d'établissement
- › **Pascal Leboeuf**, directeur d'établissement
- › **Patrick Lessard**, directeur adjoint d'établissement
- › **Charles Lapointe**, enseignant
- › **Jean-François Nadeau**, enseignant
- › **Suzie Pelletier**, conseillère pédagogique (jusqu'au 23 avril 2023) et directrice adjointe d'établissement (à partir du 24 avril 2023)
- › **Patrick Vallières**, conseiller pédagogique
- › **Euphrem Ntakarutimana**, technicien en service de garde
- › **Marie-Ève Binette**, enseignante
- › **Janie Perron**, enseignante

## Comité de parents (CP)

- › **Étienne Paradis**, école du Boisjoli, président
- › **Marie-Claire Dumont**, école de la Source-Vive, vice-présidente
- › **Luc Fortin**, école des Deux-Rives, secrétaire
- › **Katerine Roy**, école Notre-Dame-du-Rosaire
- › **Valérie Gagnon**, école internationale du Phare
- › **Philippe Grenier**, école Mitchell-Montcalm
- › **Gabrielle Lemay**, école Alfred-DesRochers
- › **Christine Brown**, école des Aventuriers
- › **Zoubir Si Hadj Mohand**, école des Avenues
- › **Stéphanie Lefebvre**, école Beaulieu
- › **Audrey Giguère**, école du Boisé-Fabi
- › **Yan Bergeron**, école Brébeuf
- › **Audrey Mercier**, école de Carillon
- › **Éric Caron**, école Champlain
- › **Yannick Adélise**, école du Coeur-Immaculé
- › **Francois Hotte**, école de la Croisée
- › **Catherine Giguère**, école Desjardins
- › **Jocelyn Beaupré**, école Desranleau
- › **Vincent Beaucher**, école de l'Écollectif
- › **Michèle Boudreau**, école des Enfants-de-la-Terre
- › **David Maurice**, école Hélène-Boullé
- › **Julie Maurice**, école du Jardin-des-Lacs
- › **Jonathan Lemay**, école Jean-XXIII
- › **Mohammed Si Hadj Mohand**, école LaRocque
- › **Marie-Ève Parr**, école de la Maisonnée
- › **Vicky Grenier**, école Marie-Reine
- › **Véronic Hamel Boulay**, école Notre-Dame-de-Liesse
- › **Sara Ducharme**, école Notre-Dame-des-Champs
- › **Gaétan Lafond**, école de la Passerelle
- › **Mathieu Demers**, école Pie-X-de l'Assomption
- › **Mélanie Blais Tardif**, école des Quatre-Vents
- › **David Marticorena**, école du Sacré-Cœur
- › **Anaïs Féret**, école Saint-Antoine
- › **Isabelle Bisson-Petit**, école Sainte-Anne
- › **Alessandro Telonio**, école du Saint-Esprit
- › **Jonathan Therrien**, école de la Samare
- › **Judith Robitaille**, école du Soleil-Levant
- › **Julie Sage**, école Sylvestre
- › **Éric Ségué**, école de la Montée
- › **Sonia Bilodeau**, école du Triolet

## Comité de régie

Le Comité de régie est un comité consultatif auprès de la Direction générale composé notamment des directions de service, d'une conseillère-cadre, des directions de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ainsi que d'une direction représentante du primaire et d'une direction représentante du secondaire. Ce groupe de 15 personnes assiste la Direction générale dans la mise en œuvre des orientations du CSSRS.

- › **Sylvain Racette**, directeur général
- › **Patrick Guillemette**, directeur général adjoint à l'administration
- › **Isabelle Boucher**, directrice générale adjointe aux affaires éducatives
- › **Mylaine Lafond**, adjointe exécutive (jusqu'au 8 janvier 2023)
- › **Manon Perron**, adjointe exécutive (à partir du 9 janvier 2023)
- › **Mélanie Laroche**, conseillère-cadre
- › **Louise Biron**, coordonnatrice au déploiement de l'amélioration continue
- › **Daniel Samson**, directeur SRH
- › **Geneviève Crête**, directrice SRÉ (jusqu'au 16 octobre 2022)
- › **Isabelle Laroche**, directrice SRÉ (à partir du 17 octobre 2022)
- › **Julie Boivin**, directrice SRFTS
- › **Donald Landry**, directeur Secrétariat général et communication
- › **Paule Corriveau**, directrice SRMTI
- › **François Bérard**, directeur adjoint TI
- › **Éric Arseneault**, directeur FP
- › **Julie Pinard**, directrice FGA
- › **Pascale Bilodeau**, directrice d'établissement
- › **Isabelle Godin**, directrice d'établissement

## Code d'éthique et de déontologie applicable au CA

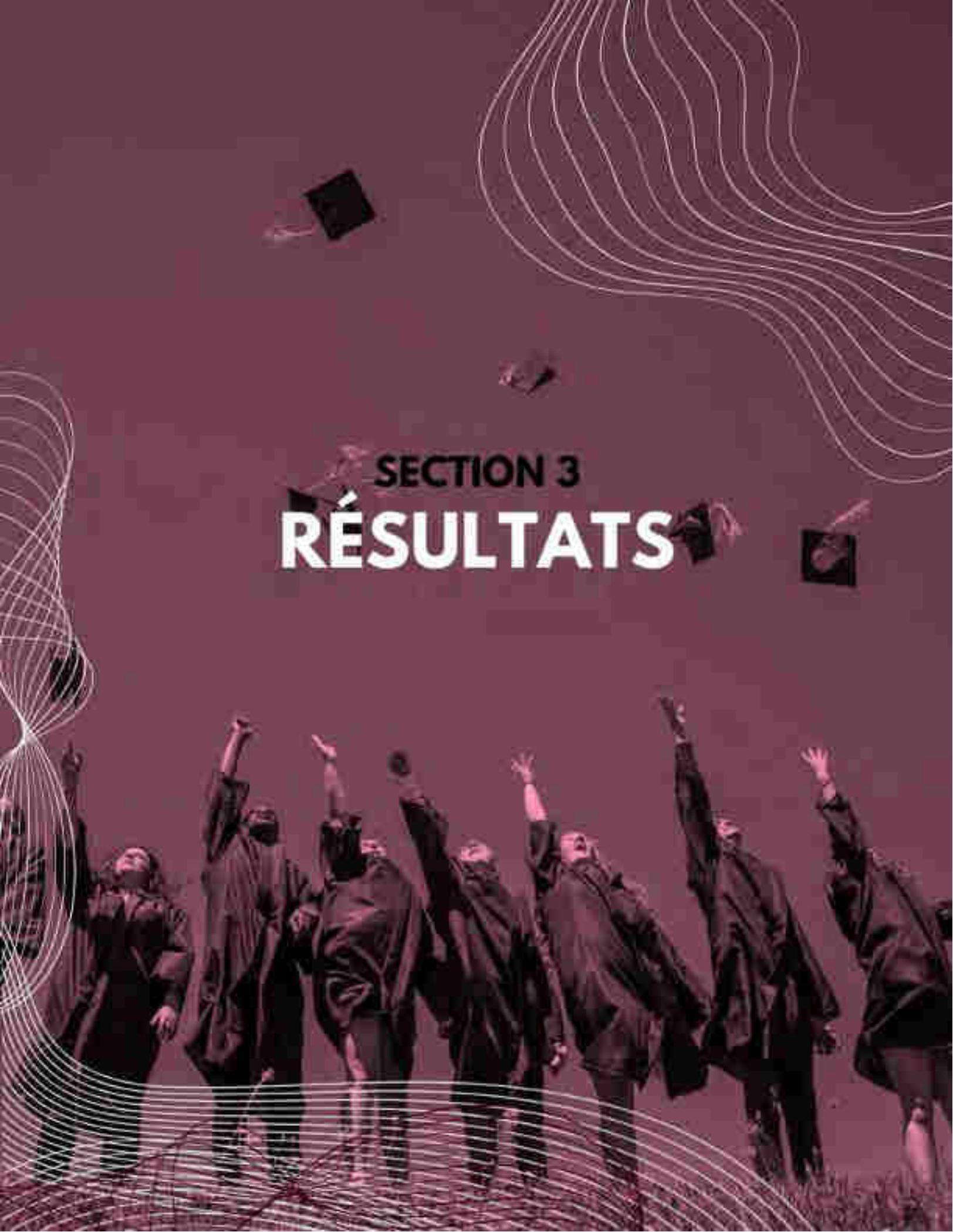
Aucune plainte n'a été soumise au responsable de l'application du code d'éthique et de déontologie au cours de l'année scolaire 2022-2023.

### Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

En conformité avec l'article 25 de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, le Responsable du suivi des actes répréhensibles, M. Donald Landry, confirme qu'aucune divulgation d'employé(e) n'a été portée à son attention lors de l'année scolaire 2022-2023.

Rappelons que la *Procédure sur la divulgation des actes répréhensibles* a été adoptée par le Conseil des commissaires lors de la séance du 18 juin 2019.

<b>Reddition de comptes 2022-2023</b> <i>Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics</i>	<b>Nombre de divulgations ou de communications de renseignements</b>
Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	0
Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3° de l'article 22	0
Divulgations fondées	0
Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4 :	0
1° une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	0
2° un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	0
3° un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	0
4° un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	0
5° le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	0
6° le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible visé aux paragraphes 1° à 5	0
Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	0



**SECTION 3**  
**RÉSULTATS**

# Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2018-2022

À l'image de l'an dernier, l'année 2022-2023 n'aura pas permis de recueillir toutes les données nécessaires au suivi du PEVR 2018-2022 du CSSRS en raison du contexte pandémique, mais également par manque de processus structuré pour le suivi des résultats dans chacun des établissements. Le manque de mécanismes de correction définis et d'outils de suivi uniformes rendent l'exercice difficile. Toutefois, la mise en place du nouveau PEVR 2023-2027 sera un bon moment pour corriger la situation et mettre en place des outils de suivi et de correction adaptés.

Cependant, il est important de souligner que tous les établissements ont poursuivi leurs actions dans le cadre de leur projet éducatif en s'adaptant à la situation, et le CSSRS garde en tête ses objectifs de réussite et les cibles à atteindre d'ici la fin de l'année 2023. Dans un souci de transparence, le CSSRS présente ci-dessous les tableaux de résultats antérieurs, jumelés aux données actuellement disponibles pour l'analyse de la progression de ses résultats.

## Orientation 1

Assurer à tous les élèves d'avoir un niveau de compétence favorisant la réussite à l'entrée au primaire.

 Objectif	 Indicateur	 Cible	 Résultats					
			2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Assurer le développement de toutes les compétences du programme de formation en portant une attention particulière à la littératie et à la numératie chez les enfants à l'éducation préscolaire	Nombre d'enfants qui communiquent en utilisant les ressources de la langue	84 %	81 %	79 %	78 %	80 %	82 %	77 %
	Nombre d'enfants qui construisent leur compréhension du monde	92,5 %	86 %	86 %	84 %	87 %	87 %	86 %



## Orientation 2

Porter une attention particulière aux facteurs de risque et aux facteurs de protection liés à la réussite en s'assurant d'accorder de l'importance à tous les élèves, qu'ils soient en réussite ou en échec.

Objectifs	Indicateur	Cible	Résultats						
			2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	
Accroître le nombre d'élèves qui obtiennent un résultat supérieur à 66 % aux épreuves obligatoires du MEQ en français et en mathématiques de 4 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> année	Augmenter de 5 % le nombre d'élèves obtenant un résultat supérieur à 66 %	4 <sup>e</sup> année Français	Écrire : 81 %	77 %	77 %	N/A	N/A	72 %	74 %
			Lire : 84 %	79 %	77 %	N/A	N/A	81 %	71 %
		6 <sup>e</sup> année Français	Écrire : 90 %	77 %	80 %	N/A	N/A	75 %	80 %
			Lire : 87 %	76 %	84 %	N/A	N/A	73 %	86 %
		6 <sup>e</sup> année Math	Résoudre : 81 %	77,2 %	80 %	N/A	N/A	72 %	80 %
			Raisonner : 72 %	70 %	62 %	N/A	N/A	81 %	80 %
Accroître les résultats de tous les élèves dans les compétences en français écriture aux épreuves obligatoires du MEQ	Taux de réussite supérieur à 95 % en 6 <sup>e</sup> année	95 %	90,4 %	93 %	N/A	N/A	88,1 %	91 %	
	Augmenter le taux de réussite de 4 <sup>e</sup> année de 4 %	94 %	89,7 %	89,4 %	N/A	N/A	86,1 %	87 %	
Accroître les résultats de tous les élèves dans les compétences en français lecture aux épreuves obligatoires du MEQ	Augmenter le taux de réussite de 6 <sup>e</sup> année de 4 % ou dépasser 95 %	84,4 %	84,4 %	90,5 %	N/A	N/A	81,6 %	92 %	
	Augmenter le taux de réussite de 4 <sup>e</sup> année de 4 %	85,7 %	89,7 %	89,4 %	N/A	N/A	87,2 %	78 %	
Accroître les résultats de tous les élèves dans les compétences « Résoudre » en mathématiques aux épreuves obligatoires de 6 <sup>e</sup> année du MEQ	Augmenter le taux de réussite de 2 %	90,8 %	85,2 %	89,3 %	N/A	N/A	83,7 %	88 %	
Accroître les résultats de tous les élèves dans les compétences « Raisonner » en mathématiques aux épreuves obligatoires de 6 <sup>e</sup> année du MEQ	Augmenter le taux de réussite de 5 %	87,3 %	79,6 %	72,8 %	N/A	N/A	79,1 %	86 %	

## Orientation 3

Développer des méthodes de dépistage et d'intervention préventive afin de mieux soutenir les élèves en besoin.

Objectifs	Indicateur	Cible	Résultats					
			2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Accroître le nombre d'élèves obtenant une diplomation ou une qualification (sur 5 ou 7 ans) selon les données CSSRS	Avoir un taux de diplomation et de qualification en 5 ans de 68,5 %	68,5 %	62,9 %	67,5 %	61,1 %	69,8 %	71,4 %	75,7 %
	Avoir un taux de diplomation et de qualification en 7 ans de 84 %	84 %	78,7 %	80,4 %	77,5 %	76 %	79,4 %	78,7 %
Accroître le nombre d'actions auprès des élèves qui combinent les facteurs de risque pouvant mener au décrochage scolaire afin de diminuer le nombre (climat de classe, absentéisme, sentiment d'appartenance, etc.)	Augmenter le taux de persévérance de 5 %	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

## Orientation 4

Avoir des stratégies de promotion et d'orientation équilibrées au regard des différentes formations (professionnelle, technique, universitaire).

Objectifs	Indicateur	Cible	Résultats					
			2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Accroître le nombre d'inscriptions dans les parcours de formation professionnelle chez les élèves de moins de 20 ans	Augmenter de 20 % le nombre d'inscriptions de moins de 20 ans	497	760	648	755	742	799	730

## Orientation 5

Proposer des approches assurant le développement de compétences globales chez nos élèves permettant une réussite dans leur programme d'étude et leur intégration au marché du travail.

Objectifs	Indicateur	Cible	Résultats					
			2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Augmenter le nombre d'élèves obtenant une diplomation pour chacun des programmes de formation professionnelle	Augmenter de 5 % le taux de diplomation en FP	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Accroître le taux de rétention pour chacun des programmes de formation professionnelle en portant une attention particulière à la qualité du français écrit	Augmenter de 5 % le taux de persévérance	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

## Orientation 6

S'assurer que chaque adulte atteigne les objectifs propres à son parcours.

Objectifs	Indicateur	Cible	Résultats					
			2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Accroître le taux de persévérance pour chaque parcours de formation générale aux adultes	Augmenter le taux de persévérance de 5 %	1117	1064	1180	1216	923	926	1 173
Augmenter le taux de réussite pour chaque parcours de formation générale aux adultes en portant une attention particulière aux compétences en littératie	Augmenter le taux de réussite de 5 %	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

## Orientation 7

Assurer que nos actions sont connues et reconnues pour favoriser un climat sain et sécuritaire pour tous.

Objectifs	Indicateur	Cible	Résultats					
			2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
S'assurer que chaque établissement mette en place annuellement des actions favorisant le civisme, la citoyenneté numérique, l'inclusion sociale, la bienveillance et la prévention de la violence et de l'intimidation, et s'assurer que chaque élève participe à au moins une activité	Augmenter le nombre d'actions	16 en moyenne	13	15	16	18	22	22
	Les adultes et les élèves se sentent en sécurité à l'école	100 %	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

## Orientation 8

Encourager et promouvoir les saines habitudes de vie dans tous les établissements.

Objectifs	Indicateur	Cible	Résultats					
			2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
S'assurer que chaque établissement poursuive ses efforts dans la promotion d'un mode de vie équilibré tant au plan physique que psychologique tel que prévu dans la Politique portant sur les saines habitudes de vie du CSSRS	Nombre d'écoles qui atteignent l'objectif de 60 minutes d'activités physiques par jour	18	13	15	16	18	22	26

# Lutte contre l'intimidation et la violence

Le CSSRS et ses établissements ont poursuivi leurs efforts, en 2022-2023, en ce qui concerne la prévention de l'intimidation et de la violence par le biais des actions suivantes : formation auprès des professionnels sur l'adulte témoin, travail en prévention sur la bienveillance et la valorisation des comportements positifs, continuité du projet SEXTO dans les écoles secondaires, mise en place d'un plan de lutte contre la violence et l'intimidation au Centre Saint-Michel, formation régionale sur l'inclusion et la diversité ouverte à tous les intervenants scolaires, collaboration avec les partenaires de la Direction de la santé publique de l'Estrie en ce qui a trait au climat scolaire et à la santé mentale positive, activités sur le civisme et l'inclusion, sensibilisation avec la police communautaire, intervention ciblée, communication aux parents, révision du code de vie, sondage pour modifier et ajuster le plan d'action, camps d'affirmation de soi et formation pour contrer la dépendance aux substances illicites avec l'organisme Élixir.



Les actions reliées à l'intervention ont, quant à elles, été les suivantes : mesures de soutien, rencontre avec les élèves, communication ou rencontre avec les parents, acte de réparation, contrat d'engagement, retrait d'activité, gestes de réparation, engagement écrit, intervention de la personne désignée du CSSRS, rencontre avec la police communautaire, rencontre de soutien, contrôle de l'environnement, suspension interne et externe, transfert d'école et plainte à la police.

Des travaux ont débuté l'an dernier afin de bâtir de nouveaux outils permettant de recueillir toutes les données nécessaires concernant la déclaration des événements relatifs à l'intimidation et à la violence. Ces nouveaux outils en développement doivent être arrimés afin que chaque établissement en ait une compréhension commune et puisse cibler chaque événement vécu selon sa nature. Comme ces travaux majeurs ne sont pas encore assez avancés pour fournir des résultats précis par rapport à l'année scolaire 2022-2023, nous vous présentons un résumé simplifié des événements déclarés.

## Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au CSSRS

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Nombre d'établissements concernés	46	47	47	47	47	47
Aucun événement	28 (61 %)	25 (53 %)	N/D	15 (32 %)	26 (55 %)	24 (51 %)
5 événements et moins	13 (28 %)	10 (21 %)	N/D	16 (34 %)	8 (17 %)	8 (17 %)
Plus de 5 événements	5 (11 %)	12 (26 %)	N/D	16 (34 %)	13 (28 %)	15 (32 %)

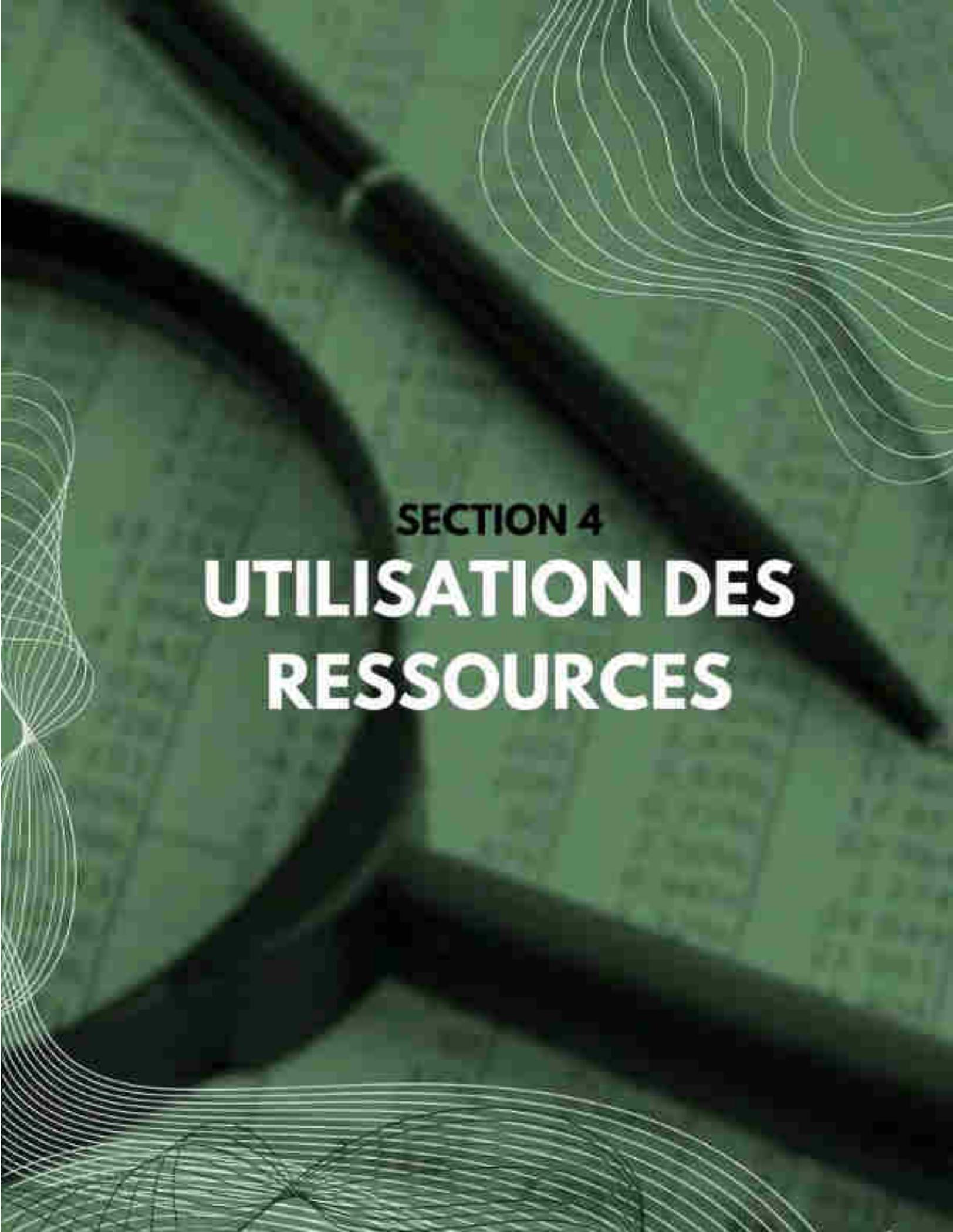
# Procédure d'examen des plaintes

En conformité avec l'article 5 du *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes établie par un centre de services scolaire*, voici un tableau synthèse des **121 plaintes** reçues et traitées au CSSRS en 2022-2023 par le secrétaire général et la responsable des plaintes.

Bilan des plaintes 2022-2023			
Nombre de plaintes	Objet principal de la plainte	Nombre de plaintes	Objet principal de la plainte
24	Intimidation / violence	2	Classe multiniveaux
19	Plainte contre un(e) employé(e)	2	Frais de surveillance
19	Transfert administratif	1	Échec examen
13	Suspension	1	Terrain privé endommagé
4	Plan d'intervention	1	Sortie scolaire
4	Classement de l'élève	1	Retenue
4	Inscription	1	Passeport vaccinal / masque / COVID
3	Climat de classe	1	Remboursement de frais de voyage
2	Retrait / expulsion d'un cours ou d'une vocation	1	Redoublement
2	Manque de communication	1	Reconnaissance des compétences
2	Cahier / livre inutilisé	1	Loi sur la laïcité
2	Reprise de cours	1	Révision de note
2	Changement d'école	1	Discrimination
2	Service de garde	1	Circulation de poids lourds
2	Transport scolaire	1	Temps de dîner

Comparaison du nombre total de plaintes, par année					
2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
163	164	118	106	82	121

Si, aux termes de cet exercice interne, les démarches faites auprès du Service du secrétariat général ne satisfont pas le parent ou l'élève à l'origine de la plainte, celle-ci est transférée au Protecteur de l'élève. Cette façon de faire, effective jusqu'au mois d'août 2023, permettait au Protecteur de l'élève d'analyser le bien-fondé de la situation de plainte et de déterminer l'intervention jugée appropriée dans le respect des lois et des règlements en vigueur. Vous trouverez le rapport du Protecteur de l'élève pour l'année scolaire 2022-2023 à l'[Annexe 1](#).



**SECTION 4**  
**UTILISATION DES**  
**RESSOURCES**

# Répartition des revenus du CSSRS

## Objectifs et principes de la répartition des ressources

Tel que requis par la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) et dans un souci de transparence et de cohérence, le CSSRS rend publics les objectifs et principes qui guident la répartition équitable des ressources disponibles entre les établissements, les services administratifs et les comités qui la composent.

En répartissant ses ressources, le CSSRS utilise les critères suivants pour l'atteinte de ses objectifs :

- 1 Optimiser l'utilisation des ressources dont elle dispose pour réaliser sa mission;
- 2 Distribuer les ressources dans un exercice de choix budgétaire collectif tout en priorisant les services directs à l'élève;
- 3 Assurer une répartition équitable des ressources en fonction des caractéristiques propres aux établissements et à leur clientèle.

En répartissant ses ressources, le CSSRS respecte les principes issus de son Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2018-2022 sous le vocable des valeurs retenues.

- › Le principe de transparence par une saine gestion en termes d'équité, de justice, d'honnêteté et de reddition de comptes;
- › Le principe de collaboration par la mise en commun des forces de chacun, le travail d'équipe, l'ouverture aux autres et le partage;
- › Le principe de compétences par les connaissances, les habiletés, l'expertise et le professionnalisme de l'ensemble du personnel dans l'exercice de leurs responsabilités;
- › Le principe de cohérence par des actions conformes à notre mission, à notre vision, à nos valeurs et à nos orientations;
- › Le principe de respect par la considération et la compréhension que nous portons aux personnes et à l'acceptation de leurs différences.

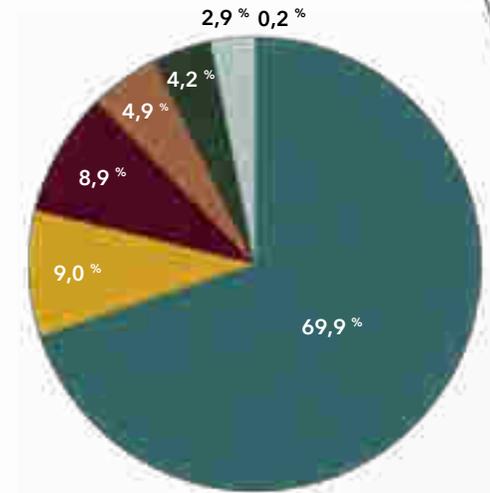
Le comité de répartition des ressources (CRR), tel qu'il est présenté à la [page 24](#), s'est rencontré plus d'une dizaine de fois durant l'année scolaire 2022-2023 afin de s'acquitter de ses fonctions :

Calendrier des rencontres du CRR 2022-2023	
Lundi 26 septembre 2022	Lundi 17 avril 2023
Lundi 17 octobre 2022	Lundi 8 mai 2023
Lundi 28 novembre 2022	Lundi 23 mai 2023
Lundi 16 janvier 2023	Lundi 29 mai 2023
Lundi 6 février 2023	Lundi 12 juin 2023
Lundi 13 mars 2023	Lundi 19 juin 2023
Lundi 3 avril 2023	

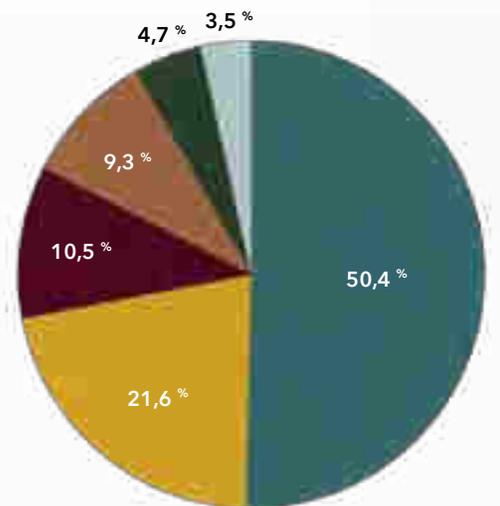
# Ressources financières

## Résumé des états financiers

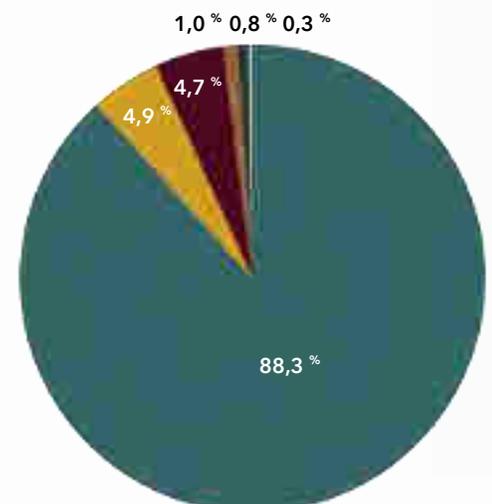
Dépenses par nature	
■ Rémunération	234,0 M\$
■ Contributions de l'employeur	30,0 M\$
■ Frais de déplacement	0,7 M\$
■ Fournitures et matériel	14,0 M\$
■ Services, honoraires et contrats	29,7 M\$
■ Charges d'investissement non-capitalisable et amortissement	16,6 M\$
■ Autres charges	9,8 M\$
<b>Total</b>	<b>334,8 M\$</b>



Dépenses par secteur d'activité	
■ Enseignement et formation	168,7 M\$
■ Soutien à l'enseignement et à la formation	72,3 M\$
■ Services d'appoint	31,0 M\$
■ Activités administratives	11,7 M\$
■ Activités relatives aux biens meubles et immeubles	35,3 M\$
■ Activités connexes	15,8 M\$
<b>Total</b>	<b>334,8 M\$</b>



Sources de revenus	
■ MÉQ	350,0 M\$
■ Taxe scolaire	18,8 M\$
■ Ventes de biens et services	19,4 M\$
■ Revenus divers	4,0 M\$
■ Droits de scolarité et frais de scolarisation	3,2 M\$
■ Autres subventions et amortissement des contributions	1,0 M\$
<b>Total</b>	<b>396,4 M\$</b>



# Gestion et contrôle des effectifs

## Répartition de l'effectif en heures rémunérées

Du 1 <sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023				
Catégorie d'emploi	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés
Personnel d'encadrement	251 252,09	0,00	251 252,09	157
Personnel professionnel	332 098,71	860,40	332 959,11	304
Personnel infirmier	0,00	0,00	0,00	0
Personnel enseignant	2 615 207,65	3 314,16	2 618 521,81	3 825
Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 438 865,75	5 756,02	1 444 621,76	2 229
Agents de la paix	0,00	0,00	0,00	0
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	318 339,91	3 199,76	321 539,66	390
Étudiants et stagiaires	0,00	0,00	0,00	0
<b>Total</b>	<b>4 955 764,11</b>	<b>13 130,33</b>	<b>4 968 894,43</b>	<b>6 905</b>

## Résumé du niveau de l'effectif

Du 1 <sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023	
<b>Cible établie par le ministre de l'Éducation (A)</b> <i>Source : Information transmise par le MEQ via CollecteInfo</i>	4 726 210,71 heures
<b>Total des heures rémunérées effectuées (B)</b> <i>Source : Information transmise par le MEQ via CollecteInfo</i>	4 968 894,43 heures
<b>Ampleur du dépassement</b> <i>Calcul : (C) = (B) - (A)</i>	242 683,72 heures
<b>Respect du niveau de l'effectif</b>	<b>Non</b>

Le niveau d'effectifs du CSSRS a **excédé la cible** fixée à 4 726 210,71 heures rémunérées par le MEQ.

Ce dépassement de 242 683,72 heures s'explique entre autres par le fait que le CSSRS devait utiliser la cible de l'année 2021-2022, n'ayant pas reçu de cible annuelle 2022-2023.

L'excédent pourrait aussi s'expliquer par **l'augmentation démographique naturelle** de la clientèle scolaire, mais également celle occasionnée par un fort **accroissement de l'immigration** lors de l'année scolaire 2022-2023, qui a d'ailleurs entraîné la

mise en place de 27 classes d'accueil, un nombre record depuis les débuts du CSSRS. Enfin, il faut également prendre en compte quelques mesures supplémentaires ayant un impact direct sur les heures rémunérées du CSSRS, soit la **hausse des mesures ciblées afin d'augmenter les ressources**, le maintien de certaines **activités de désinfection** pour un peu plus de la moitié de l'année, ainsi que la mise en place de **l'annexe 54 de la convention des enseignants** visant à permettre à d'autres personnes que le personnel enseignant d'effectuer certaines surveillances de récréations.

# Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

Au mois de décembre 2014, le gouvernement québécois adopte la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (LGCE)*. Cette loi établit des mesures particulières applicables aux contrats de service qu'un centre de services scolaire entend conclure pendant les périodes soumises à des mesures de contrôle de l'effectif, entre autres, en assujettissant leur conclusion à une autorisation du dirigeant de l'organisme, par défaut le Conseil d'administration. Ce pouvoir d'autorisation a été délégué à la Direction générale lors de l'adoption du *Règlement des pouvoirs et délégations aux diverses instances* par le CSSRS en octobre 2020, d'ailleurs mis à jour en février 2023.

En conformité avec le 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 20 de la LGCE, le CSSRS déclare qu'il a conclu **9 contrats de service de 25 000 \$ et plus entre le 1<sup>er</sup> juillet 2022 et le 30 juin 2023, pour la somme totale de 958 951,38 \$\***. Ce montant n'inclut aucun contrat avec une personne physique.

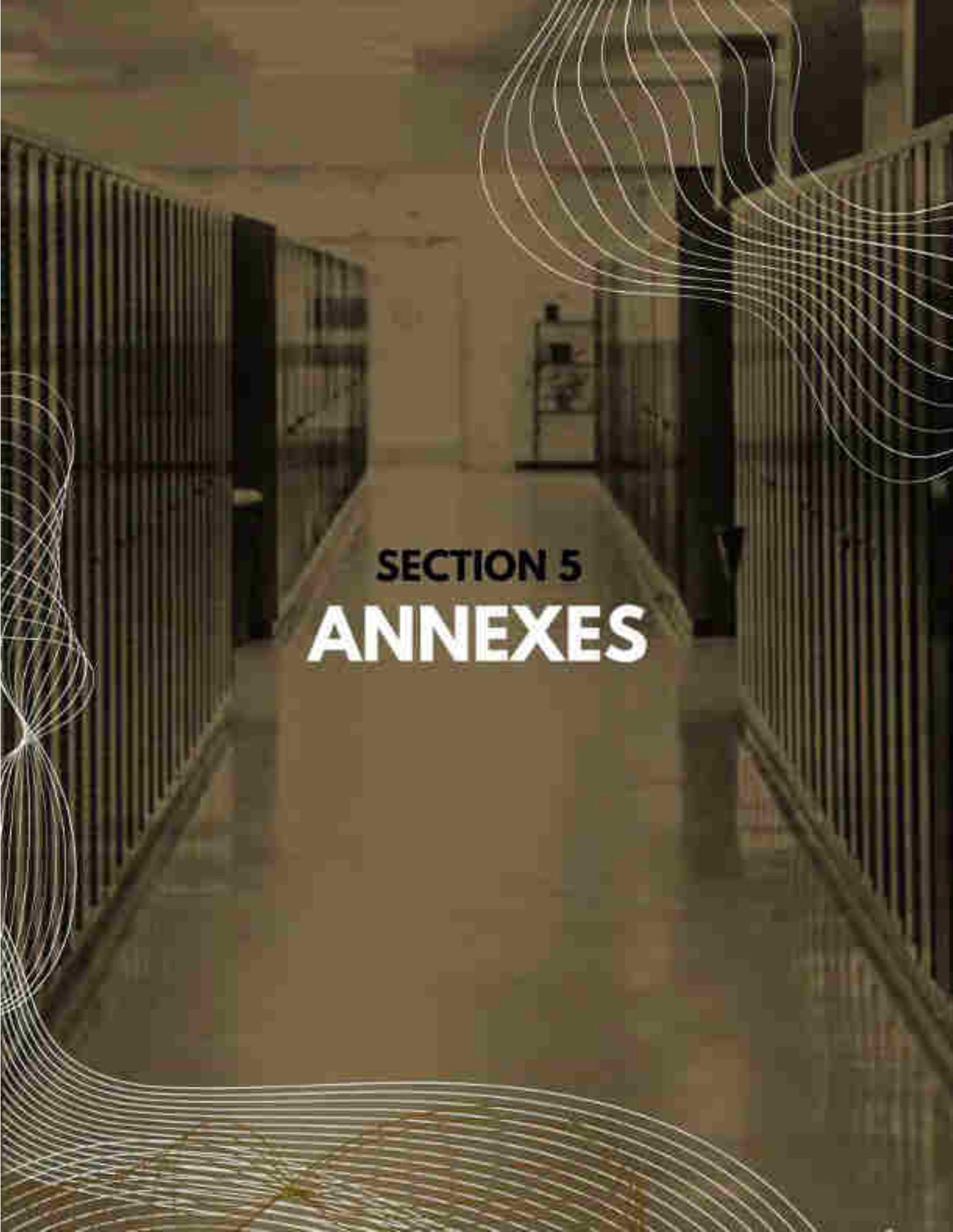
	Nombre de contrats	Montant du contrat (avant taxes)
Contrats de services avec une personne physique	0	0 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	9	958 951,38 \$*
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>958 951,38 \$*</b>

\* Ces sommes pourraient être revues à la baisse, car elle implique que le CSSRS exercerait toutes les options sur les contrats de plusieurs années.

Dans le respect des règles du Secrétariat du Conseil du trésor :

- › Sont maintenant exclus de notre reddition de comptes les contrats avec les organismes publics reconnus (incluant les filiales des organismes publics);
- › Les montants déclarés ne correspondent plus aux dépenses annuelles associées aux contrats, mais au total de la valeur des contrats, en incluant toutes les années d'option.





**SECTION 5**  
**ANNEXES**

# Annexe 1

## Rapport du Protecteur de l'élève

### RAPPORT ANNUEL DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

#### Année scolaire 2022-2023

Conformément aux articles 220.2 et 242 de la *Loi sur l'instruction publique* et au *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes* du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke, voici mon rapport annuel à titre de Protecteur de l'élève.

Au cours de la période mentionnée en titre, j'ai traité quatre-vingt-onze (91) plaintes et cinq (5) demandes d'information.

Sur les quatre-vingt-onze (91) plaintes :

- Quarante-neuf (49) plaintes ont été redirigées vers les instances appropriées, conformément à la procédure d'examen des plaintes.
- Des quarante-deux (42) autres plaintes, trois (3) plaintes étaient irrecevables. Parmi les trente-neuf (39) plaintes jugées recevables :
  - Dix (10) ont été réglées avec l'aide de la direction d'école concernée et/ou du Secrétariat général et de divers services du Centre de services scolaire ;
  - Sept (7) ont été retirées par le plaignant, des explications satisfaisantes lui ayant été transmises;
  - Quatorze (14) ont été rejetées après enquête;
  - Huit (8) ont été transmises au secrétaire général afin qu'elles soient traitées comme une demande de révision de décision ;

Le tableau en annexe indique la nature des plaintes jugées recevables et des demandes d'information.

Je n'ai été informé d'aucune expulsion d'élève pour cause d'intimidation ou de violence.

Parmi les plaintes traitées, onze (11) comportaient des allégations d'intimidation ou de violence. Neuf (9) d'entre elles ont été redirigées vers les instances appropriées, conformément à la procédure d'examen des plaintes. Aucun de ces plaignants ne s'est adressé à moi par la suite. Les deux (2) autres plaintes ont fait l'objet d'une enquête. Ces plaintes ont été rejetées. L'une, parce mon enquête a démontré que les allégations n'étaient pas fondées. L'autre parce que des mesures adéquates avaient été prises par la direction d'école concernée. À la lumière de ce qui précède, je n'ai pas de recommandation à formuler en matière d'intimidation et de violence.

Ce rapport clôt la dernière année d'existence de la fonction de Protecteur de l'élève. En effet, à la suite de l'entrée en vigueur de la *Loi sur le protecteur national de l'élève*, un(e) Protectrice régionale de l'élève a été désignée et entrera en fonction le 28 août prochain.

Sherbrooke, le 14 août 2023



Christian Beaudry  
Protecteur de l'élève

**ANNEXE**  
**RAPPORT ANNUEL DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE**  
**Année scolaire 2022-2023**

NATURE	DEMANDES D'INFORMATION	PLAINTES
Allégations d'intimidation ou de violence		2
Changement d'école, de classe		3
Choix d'école		2
Classement		4
Climat de classe		9
Discrimination		1
Enseignement à la maison	1	
Exemption pour raison médicale	1	
Expulsion d'un programme	1	
Plainte contre une direction	1	2
Plainte contre un(e) employé(e)		1
Plan d'intervention		1
Réadmission		2
Redoublement		1
Révision de résultat		1
Services complémentaires EHDA		2
Suspension		2
Transferts administratifs	1	7
Transport		2

# Annexe 2

## Rapport du comité de parents

---



### Bilan de la présidence du comité de parents du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke

2022-2023

#### **Le comité de parents**

Le comité de parents est formé d'un représentant parent et d'un substitut de chacun des établissements primaires et secondaires du centre de services scolaire, élus en assemblée générale des parents de chaque école avant le 30 septembre de chaque année, ainsi que d'un parent et d'un substitut du Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA).

Il a pour fonctions de donner son avis sur tout sujet servant à assurer le meilleur fonctionnement possible du centre de services scolaire tout en transmettant les besoins des parents. Il favorise la participation des parents en éducation aux moyens de formations et en soutenant les parents des écoles. Le comité est aussi consulté par le centre de services scolaire sur un grand nombre de sujets portant sur l'organisation des services et leur déploiement, la répartition des services éducatifs, le calendrier scolaire et le plan triennal de répartition des immeubles.

Le comité de parents (CP) a tenu 9 rencontres régulières durant l'année 2022-2023.

#### Séance régulière

- 12 octobre 2022
- 9 novembre 2022
- 14 décembre 2022
- 18 janvier 2023
- 8 février 2023
- 15 mars 2023
- 12 avril 2023
- 10 mai 2023
- 14 juin 2023

## Fonctions du comité de parents

### Fonctions (Loi sur l'instruction publique (LIP), art. 192)

1° de valoriser l'éducation publique auprès de tous les parents d'un élève fréquentant une école du centre de services scolaire;

2° de proposer au centre de services scolaire des moyens pour soutenir l'engagement des parents dans leur rôle auprès de leur enfant afin de favoriser leur réussite éducative;

3° de proposer au centre de services scolaire des moyens destinés à favoriser les communications entre les parents et les membres du personnel de l'école;

4° de promouvoir la participation des parents aux activités de l'école et du centre de services scolaire et de désigner à cette fin les parents qui participent aux divers comités formés par le centre de services scolaire;

5° de transmettre au centre de services scolaire l'expression des besoins des parents, notamment les besoins de formation, identifiés par les représentants des écoles et par le représentant du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

6° d'élaborer, avec le soutien du centre de services scolaire, et de proposer à celui-ci, pour adoption, la politique relative aux contributions financières;

7° de donner son avis au centre de services scolaire sur les projets pédagogiques particuliers offerts ou envisagés dans ses écoles, sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible du centre de services scolaire, de même que sur tout sujet pour lequel il doit être consulté.

## Chantier de travail pour 2022-2023

### Frais chargés aux parents

- Suivi de la mise en place de la nouvelle politique

### Formation pour les parents

- Bonifier la structure de formation pour les parents
- Bonifier les moyens de communication pour mieux partager l'information

### Communication entre les instances

- Améliorer le lien entre le comité de parents et le conseil d'établissement
- Quel lien peut avoir le CP avec le CA
- Améliorer la collaboration entre le comité de parents et la direction générale

### Suvis auprès du centre de services

- Qualité de l'air dans les écoles
- Plomb dans l'eau des écoles
- Plan immobilier du CSSRS
- Développement durable au CSSRS

---

## Au cours de l'année, le Comité de parents a traité les dossiers suivants :

- Élections aux comités de parents
- Présentation du plan triennal de répartition et de destination des immeubles
- Rencontre avec le directeur général du CSSRS
- Les chantiers du comité de parents 2022-2023
- Changement dans la régie interne du Comité de parents
- Projet Trotibus déployé dans les écoles primaires
- Adoption d'une résolution sur l'état des écoles
- Mouvement Parlons éducation (31 mars- 1<sup>er</sup> avril)
- Suivi de la résolution du mois de décembre
- Journée de mobilisation du 25 mars 2023
- Plan d'intervention et mandat du comité parents EHDAA
- Semaine nationale de l'engagement parental en éducation
- Résolution pour les prix de la reconnaissance de l'engagement parental
- Consultation dans le CE sur les critères de sélection de la direction d'établissement
- Retour sur la journée de mobilisation du 25 mars 2023
- Élection au conseil d'administration avec le Secrétaire général
- Élection des parents au conseil d'administration
- Consultation sur le règlement concernant le traitement des plaintes sur des sujets autres que les services rendus aux élèves

- Présentation de l'avancement dans la préparation du PEVR
- Petit mot de fin d'année du directeur général Sylvain Racette
- Rencontre avec le directeur des Ressources humaines, Daniel Samson, pour nous parler des perspectives pour l'année 2023-24
- Discussion pour les sujets de la prochaine année
- Bilan de l'année par la présidence
- Bonification de l'accès à l'information concernant les formations de la FCPQ et partage systématique et simultanément à tous les parents du CSSRS pour connaître les formations offerts par le comité de parent

## **Journée de mobilisation des parents du 25 mars 2023**

Le comité de parents des Centres de services scolaires de la région de l'Estrie a invité tous les parents d'élèves à la Journée de mobilisation organisée par la Fédération des comités de parents du Québec, qui a eu lieu à Sherbrooke le 25 mars 2023 de 9 h à 14 h à l'école du Triolet. La participation à cette journée était gratuite.

À l'occasion de cette Journée, les comités de parents ont sélectionné les thèmes suivants à aborder en atelier avec des expertes et des experts : les actualités et enjeux en éducation, la mobilisation des parents, le projet éducatif, le traitement des plaintes et le protecteur de l'élève, le plan d'intervention, l'intimidation et la violence et la progression des apprentissages.

De plus, le Théâtre Parminou a présenté la pièce « Un parent presque parfait », portant sur l'intimidation, créée en collaboration avec la FCPQ. Cette pièce a été offerte lors de la tournée des Journées de mobilisation grâce à l'implication essentielle de la COFAQ. Cette journée a été l'occasion de rencontrer l'équipe de la FCPQ sur place et quelques organismes communautaires de la grande région de l'Estrie.

« Cette Journée de mobilisation a été l'occasion pour les parents de discuter entre eux et de partager leurs défis et une opportunité de connaître les ressources disponibles dans leur région pour mieux accompagner leurs enfants dans leurs parcours », souligne Etienne Paradis, porte-parole de la grande région de l'Estrie pour cette journée spéciale.

---

## Résolution sur l'état des bâtiments scolaires

ATTENDU la promiscuité de nos enfants dans les écoles;

ATTENDU l'arrivée prochaine de classe temporaire annexée à nos écoles;

ATTENDU que l'état des bâtiments scolaires au Québec montre que 15 écoles de la CSSRS ont une cote de D (mauvais état);

### RÉSOLUTION N° 2022-2023-001

IL EST PROPOSÉ par Jonathan Lemay et appuyé par Audrey Mercier

ET RÉSOLU

D'aviser le centre de services scolaire de la grande inquiétude des parents vis-à-vis la diminution de la qualité de vie des enfants dans nos écoles;

DE demander au centre de services scolaire de nous tenir informés annuellement sur l'évolution de l'état des bâtiments scolaires de la CSSRS.

DE demander au centre de services scolaire de nous présenter le plan d'action annuel des chantiers selon les objectifs établis.

## Résolution pour la semaine de l'engagement parentale

ATTENDU QUE la Fédération des comités de parents du Québec reconnaît que l'implication des parents au sein de la structure scolaire constitue l'assise de son action;

ATTENDU QUE la Fédération juge primordial de soutenir étroitement la participation parentale en éducation et veut contribuer à valoriser les parents engagés et leurs actions concrètes et méritoires;

ATTENDU QUE la Fédération a établi une politique de reconnaissance de l'engagement parental;

ATTENDU QUE la catégorie Bronze vise à honorer des parents qui, par leur engagement, par leur influence et par leurs réalisations, ont contribué de manière significative dans les instances de participation parentale des écoles du centre de services scolaire ou au comité de parents;

ATTENDU QUE la catégorie Bronze permet de nommer un lauréat par école du centre de services scolaire;

### RÉSOLUTION N°2022-2023-002

IL EST PROPOSÉ par David Maurice, appuyé par Elvire Seguy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du comité de parents

DE participer à la Semaine de l'engagement parental 2023 et de remettre des prix de la catégorie Bronze;

DE transmettre la liste des lauréats à la Fédération avant le 30 juin.

---

## Formation

- 8 novembre 2022 : Adolescence - Démystifier le parcours (Catherine Korah, M. Ed., c.o., psychothérapeute)
- 18 avril 2023 : Le stress des enfants et des adolescents : le reconnaître pour mieux le contrôler

11 webinaires offerts aux parents avec la collaboration de la Fédération des comités de parents.

- 7 septembre 2022 : La douance en question
- 14 septembre 2022 : Motivez vos enfants et bonifiez leur estime de soi
- 21 septembre 2022 : Stress et anxiété chez nos jeunes
- 28 septembre 2022 : Pourquoi et comment participer à la démarche du plan d'intervention de mon enfant à l'école?
- 11 janvier 2023 : La transition du primaire au secondaire
- 18 janvier 2023 : Apprendre à apprendre : Mieux comprendre le fonctionnement du cerveau pour maximiser les apprentissages de mon enfant
- 25 janvier 2023 : Accro, mon ado? Cyberdépendance Dépendance > Trucs et astuces
- 1<sup>er</sup> février 2023 : La co-parentalité suite à une séparation et l'école
- 14 mars 2023 : Le plan d'intervention et le CCSEHDAA, pour la réussite de tous les élèves
- 21 mars 2023 : PEVR et instances parentales
- 28 mars 2023 : Budget des établissements et facture-école - Pour que le compte soit bon

---

## Le comité de parents dans les médias

Durant la dernière année, le Comité de parents a discuté avec plusieurs médias :

- Radio-Canada
- TVA
- La Tribune
- Nouvo

---

## Le comité exécutif

La préparation des rencontres du Comité de parents ne se fait pas seule. Les membres du comité exécutif sont précieux pour préparer des rencontres qui répondent aux enjeux du moment.

Présidence : Etienne Paradis

Vice-présidence : Marie-Claire Dumont

Secrétaire : Luc Fortin

Trésorier : non comblé

Responsable du comité de formation : Marie-Claire Dumont

Responsable du comité de consultation : non comblé

Responsable du comité de communication : non comblé

## Parent au Conseil d'administration

District A : Jean François Paradis

District B : Valérie Gagnon

District C : Philippe Grenier

District D : Etienne Paradis

District E : Katerine Roy

**Merci à tous les parents qui assistent tous les mois aux rencontres du Comité de parents et qui participent activement aux discussions et à la transmission de l'information dans leurs milieux.**

**Votre implication est essentielle!**

**Nous vous souhaitons une bonne rentrée 2023-2024.**

# Annexe 3

## Rapport du comité consultatif des services aux élèves HDAA

---

### Comité consultatif parents des services aux élèves HDAA Rapport pour l'année scolaire 2022-23

Le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (CCSEHDAA) a tenu son assemblée générale annuelle le 28 novembre 2022 suivie de 4 rencontres régulières qui ont eu lieu le 30 janvier, 13 mars, 17 avril et 15 mai 2023. Les mandats et dossiers suivants ont guidé les activités du CCSEHDAA :

#### Mandats

- Se prononcer sur la politique d'organisation du CSSRS concernant les services éducatifs offerts à nos élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA).
- Donner son avis au comité de répartition des ressources et au CSSRS sur l'affectation des ressources financières à ces élèves.
- Donner son avis au CSSRS sur son plan d'engagement vers la réussite (PEVR).
- Le CCSEHDAA peut aussi donner son avis au CSSRS sur l'application du plan d'intervention (PI) d'un EHDAA.

#### Dossiers traités

- Présentation du plan d'engagement vers la réussite (PEVR) ;
- Présentation et discussion sur le plan d'intervention;
- Processus d'analyse des besoins d'un élève EHDAA;
- Politique de l'adaptation scolaire du MEQ;
- Politique de l'adaptation scolaire du CSSRS;
- Compilation du nombre de plaintes / demandes de révision en lien avec les élèves HDAA de mai 2022 à mai 2023;
- Plan d'effectifs 2022-2023 du CSSRS;
- Proposition du comité EHDAA sur le plan d'effectifs 2023-2024;
- Mise à jour du site EHDAA du CSSRS et planification de capsules dans l'info-parents;
- Présentation d'un guide de référence des organismes œuvrant auprès des élèves HDAA en Estrie.

# Annexe 4

## Rapport du CERÉ

### COMITÉ D'ENGAGEMENT POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES (CERE)

#### Mandat du comité

Tel que décrit dans l'article 193.7 de la LIP, le comité d'engagement pour la réussite des élèves a pour fonctions :

- d'élaborer et de proposer au centre de services scolaire un plan d'engagement vers la réussite, conformément à l'article 209.1 (réalisé);
- d'analyser les résultats des élèves et de formuler des recommandations au centre de services scolaire sur l'application du plan d'engagement vers la réussite approuvé par le centre de services scolaire (en cours);
- de promouvoir, auprès des établissements, les pratiques éducatives, incluant celles en évaluation, issues de la recherche et liées aux orientations du plan d'engagement vers la réussite (en cours);
- de donner son avis au centre de services scolaire sur toute question relative à la réussite des élèves (en cours).

#### Activités 2022-2023

- Portrait diagnostique du CSSRS automne 2022
- Consultation sur les valeurs automne 2022
- Consultation sur les enjeux hiver 2023
- Orientations-objectifs-cibles-indicateurs du CSSRS hiver 2023
- Élaboration et rédaction du PEVR printemps 2023
- Consultations finales pour validation (printemps 2023)
- Adoption au conseil d'administration du 27 juin 2023

Les consultations ont été menées auprès des membres du personnel, des élèves, des parents et autres partenaires du CSSRS. Elles ont pris la forme de sondages en ligne, d'un grand forum public et d'autres rencontres en personnes.



*Centre de services  
scolaire de la  
Région-de-Sherbrooke*

**Québec** 

ISBN 978-2-550-96480-3